



UNIVERSITE MOULOU D MAMMERI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES
ET DES SCIENCES DE GESTION



DEPARTEMENT DES SCIENCES FINANCIERES ET COMPTABILITES

Mémoire de fin d'études

En vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences Financière

Spécialité : Finance et Banque

THEME :

L'impact des Fintechs sur les innovations bancaires

Cas : BNA (Agence n°581) - Tizi-Ouzou

Présenté par :

- M^{me} BABOU RABIA
- M^{me} ZAMOUM SOUAD

Encadré par :

- M^{me} LIMANI RATIBA

Devant le jury composé de :

- | | | |
|--|-----|-------|
| ▪ Présidente : M ^{me} KOUDACHE LYNDA | MAA | UMMTO |
| ▪ Examinatrice : M ^{me} REMIDI DJOUMMANA | MAA | UMMTO |
| ▪ Encadrant : M ^{me} LIMANI RATIBA | MAA | UMMTO |

Soutenu le 17/09/2024

Remerciements

On remercie Dieu le tout puissant de nous avoir donnée la santé et la volonté d'entamer et de terminer ce mémoire.

Tout d'abord, ce travail ne serait pas aussi riche et n'aurait pas avoir le jour sans l'aide et l'encadrement de Mme LIMANI RATIBA, on le remercie pour la qualité de son encadrement exceptionnel, pour sa rigueur et sa disponibilité durant notre préparation de ce mémoire.

Nos remerciements s'adressent également aux membres de jurys, pour leur générosité et à la grande patience dont ils ont jugé ce travail.

Dédicaces

On a le plaisir de dédier ce travail à :

- *Nous chères parents tout d'abord qui n'ont jamais cessé de nous encourager et nous conseiller ;*
- *Au corps enseignants qui nous a donné une très bonne formation pendant notre cursus universitaire, on dédier aussi ce travail à nous frères et sœurs et à toute la famille pour la quelle on exprime notre amour et notre respect le plus dévoué.*
- *A tout les amis et camarades de notre promotion en générale, puisse ce travail vous exprimes nos souhaits de succès, et nos sincères sentiments envers vous.*
- *Toutes les personnes qui nous a aidé et contribué à la réalisation de ce travail.*

Rabia & Souad

Liste des abréviations

AGLIC : algerian gulf life insurance company
AMNAL : société de service et d'équipements de sécurité.
API : interface de programmation d'application
B2B : business to business
B2C : Business to Customer
BACE : banque algérienne du commerce extérieur
BAMIC : banque du maghreb arabe pour l'investissement et le commerce.
BATX : baidu alibaba tencent xiaomi
BC/FT : blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme
BNA : banque nationale d'algerie
C.P.I : centre de pré-compensation interbancaire
CAGEX : compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations
CGCI : caisse de garantie des crédits d'investissement
CIB : carte inter bancaire
CNAC : mutuelle de garantie des risques crédits
COSSI : comité de sécurité des systèmes d'informations
DAB : distributeur automatique de billets
DFI : produits de la finance islamique
EDI : echange des données informatisées
FCMGRCI : fond de caution mutuelle de garantie risque crédits/jeunes promoteurs
FinTech : technologie financière
FMI : fonds monétaire international
GAB : guichet automatique de banque
GAFAM : google apple facebook amazon
IA : intelligence artificielle
IAHEF : institut algérien des hautes etudes financières
ICO : initial coin offering
IFB : institut de formation bancaire
LBC/FT NET : lutte contre le blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme
LPA : logements promotionnels aidés
MGM : metro goldwyn mayer
P2P : peer to peer
PFCA : programme de financement du commerce arabe
PME : petite et moyenne entreprise
PME : porte-monnaie electronique
PWC : price waterhouse coopers
R&D : recherche et développement

S .I.D.S.P : société islamique pour le développement du secteur privé
S.A.C : société Algérie clearing
SATIM : société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique
SGDB : société de garantie de dépôt bancaires
SIGESIM : société interbancaire de gestion et de service immobilier»
SIH : société d'investissement hôtelière
SMS : short message service
SNL : société nationale de leasing
SRH : société de refinancement hypothécaire
SSB : société de service bancaires
SWIFT : society for worldwide interbank financial telecommunication
SWOT : strength weakness opportunity treats
TIC : technologies de l'information et de la communication
TPE : terminal de paiement électronique
WAP : wireless application protocol
WWW : world wide web

Sommaire

Introduction générale	09
------------------------------------	-----------

Chapitre I : Cadre conceptuel et théorique des Fintechs et l'innovation bancaire

Introduction du chapitre.....	13
-------------------------------	----

Section 1 : Définition des notions de base sur la fintech et innovation bancaire ...	13
--	----

Section 2 : Émergence des Fintechs en 1972 et les étapes des fintechs depuis 1866.....	24
--	----

Section 3 : Les différents technologies utilisées dans les FinTeches	31
--	----

Conclusion	34
------------------	----

Chapitre II : La relation Fintechs et banques

Introduction	36
--------------------	----

Section 1: L'écosystème des Fintechs	36
--	----

Section 2 : L'évolution de l'activité bancaire face aux Fintechs.....	49
---	----

Section 3 : Les risques et la réglementation prudentiel	58
---	----

Conclusion	65
------------------	----

Chapitre III : L'impact des fintechs sur l'innovation bancaire et des technologies au sein de BNA 581 TIZI OUZOU

Introduction.....	68
-------------------	----

Section 1 : Présentation de la banque nationale d'Algérie	69
---	----

Section 2 : Modalités de traitement des services bancaires à distance « BNA.net ».....	79
--	----

Section 3 : Présentation et analyse des résultats de l'étude	88
--	----

Résultat de la recherche	95
--------------------------------	----

Conclusion	96
------------------	----

Conclusion générale.....	98
--------------------------	----

Liste des tableaux

Tableau N°01 : Définition du terme « FINTECH » selon la littérature scientifique 14

Liste des figures

Figure N°01 : Les fonctions de la banque. 18

Figure N° 02 : Ecosystème de la FinTech 38

Figure N°03 : Les services bancaires..... 43

Figure N°04 : Gouvernance et organisation de la banque 76

Figure N°05 : Organigramme de la banque..... 77

Introduction générale

Depuis la deuxième moitié du 20^{ème} siècle, que l'Internet s'est répandu dans le monde entier, car il a fait un saut qualitatif et une véritable révolution, et a connecté les peuples du vaste monde à son vaste espace, et a également ouvert la voie à toutes les sociétés ce qu'ils pourraient converger et faire connaissance, et échanger des opinions, des idées et des désirs grâce à la communication entre les différents sites de réseaux sociaux qui font partie du quotidien (le téléphone mobile ou encore plus récemment les smartphones avec leurs applications,...). Ces dernières ont impulsé des changements importants dans la prolifération des transactions commerciales, la gestion et d'innovations organisationnelles bancaires. Car, grâce à l'internet que le réseau interactif a modifié les relations entre les différents agents économiques. Puisque les banques sont au cœur des économies, elles font partie du quotidien de tous, presque tout le monde a un compte bancaire où sont inscrites toutes les opérations telles que les virements, les prélèvements, les demandes de crédit, ainsi que le placement d'épargne. ce qui reflète la concurrence nationale et internationale de plus en plus vive, ainsi que l'émergence de nouveaux acteurs sur le marché des services financiers et les progrès technologiques. Les banques ont été durement touchées par la crise financière 2007-2008, où se trouvent dans l'obligation de chercher des solutions pour développer leurs spécificités mais aussi se combattre pour une identité propre et différenciatrice afin d'être au cœur de l'innovation technologique fintech à processus annoncé depuis le début des années 2000 par de nouveaux acteurs et qui se sont développés dans le secteur des finances. La start-up déployant de nouvelles technologies pour proposer des services et produits financiers de manière plus efficace et de nouvelles solutions de financement.

Les fintechs ont pour objectif de remplacer certaines activités avoir le métier de banquier qui propose par exemple des solutions de financement de dépôt ou encore du système de paiement. Ils sont principalement positionnés sur les marchés de Niche mais tendent à se développer pour offrir aux clients et aux entreprises des services équivalents, des présentations qu'ils peuvent obtenir dans une banque.

Des sociétés de capital-risque et également plusieurs banques investissant dans ces sociétés. D'autres choisissant de créer des partenariats car ils pensent que les fintechs

trouver les solutions au défi qui attend dans ce secteur qui est encore en pleine mutation. Le public est devenu très intéressé par les solutions proposées par les fintech car elles permettent de ne plus passer par l'intermédiaire des banques. Les sociétés fintech rendant accessible à tout le monde et à faible que des services.

1- Problématique :

Dans le cadre de notre travail, nous allons traiter la problématique formulée sous la question suivante :

Quel est l'impact engendré par l'introduction des fintechs sur le secteur bancaire de manière générale et sur l'innovation de la banque BNA en particulier ?

2- Choix du sujet

Le choix de ce sujet s'explique par l'importance qu'acquière ce domaine des technologies financières qui ont conduit au changement du paysage bancaire et financier mondiale et ont même conduit à l'apparition d'un nouveau modèle économique les chiffres et les statistiques enregistrés ces dernières années témoignent du succès et du niveau de développement et de croissance que les Fintechs ont atteint aujourd'hui.

Il serait donc très important pour nous en tant qu'étudiantes en master Finance et Banque de s'intéresser à ce nouveau volet de la finance

3- Objet de la recherche :

L'objet de cette recherche est d'explorer et d'analyser les pratiques actuelles des Fintechs en Algérie notamment, dans le cadre de la BNA.

Le but est de comprendre comment les banques algériennes exploitent ces nouvelles technologies pour améliorer leurs offres.

4- Démarche méthodologique

La démarche méthodologique adoptée dans ce mémoire repose sur une approche mixte combinant à la fois, une analyse documentaire, basée sur l'étude des travaux, articles, ouvrages et d'autres mémoires. et une étude de cas, effectuée au niveau de la BNA, agence N°581, de Tizi-Ouzou.

Afin de répondre à notre problématique évoquée, nous avons subdivisé notre travail en trois chapitres : Le premier chapitre intitulé le cadre conceptuel et théorique des Fintechs et l'innovation bancaire, le deuxième chapitre intitulé la relation Fintechs et banques. Ces deux premiers chapitres sont consacrés à exposer le volet théorique lié aux Fintechs et à l'innovation bancaire. Le troisième chapitre, est consacré à l'étude de cas (L'impact des fintechs sur l'innovation bancaire et des technologies au sein de BNA 581 TIZI OUZOU) afin de mieux comprendre ces notions.

Chapitre I

*Cadre conceptuel et théorique des Fintechs et
l'innovation bancaire*

Introduction du chapitre

Les Fintechs représentent le concept clé de l'innovation technologique, qui révolutionnent le monde bancaire et financier. Les startups FinTechs ont le rapport de force entre startups et acteurs financiers traditionnels, qui déploient de nouvelles technologies pour proposer des produits et services financiers aux banques ainsi qu'aux clients et présentant des avantages considérables par rapport aux banques

Les banques ont été durement touchées par les crises, où les banques durement avec résilience. Depuis de nouveaux acteurs se sont développés dans le secteur financier, connus sous le terme fintech, ces industries se sont développées aux États-Unis, atteignant récemment l'Europe continentale puis l'Afrique, et aujourd'hui elles sont considérées comme l'un des hubs fintech les plus dynamiques au monde.

Ce chapitre est consacré en trois sections dont la première section représente la définition des concepts « innovation disruptive et technologique », ensuite dans la deuxième section présente le cadre conceptuel, enfin, la troisième section parlera de l'innovation technologique dans les Fintechs booste les startups et modifie le paysage financier

Section 1 : Définition des notions de base sur la fintech et innovation bancaire

Dans cette section nous allons définir les notions de base de fintechs, et on passera à la définition de ce terme selon la littérature scientifique, ensuite, on va citer la notion de la banque, et nous complétons cette section avec l'innovation bancaire.

1- Définition des Fintechs

La notion « FinTechs » est une contraction de deux volets : « Financial Technology » ou « technologie financière » en français¹. Utilisé pour la première fois

¹ THOMAS STEINVILLE, La fintech et les nouveaux rapports de force sur le secteur bancaire et financier, mémoire de Master 2 Programme Grandes Ecoles Spécialité Innovation et Entrepreneuriat, Paris. p16.

par John Reed en 1990, qui représente l'émergence des premières technologies de l'information dans les services de gestion des banques (par exemple les distributeurs de billets automatiques) et dans les services financiers de l'époque (par exemple, les logiciels d'aide à la gestion de patrimoine pour les conseillers financiers)¹.

En effet, le terme FinTech, conceptuellement vise à décrire «un phénomène d'innovation financière basé sur les nouvelles technologies pour offrir des services ou produits financiers innovants et/ou conçus selon des procédés innovants»².

Le développement rapide de l'écosystème Fintech provoque des changements structurels au sein du système financier avec la migration de certains services vers des entreprises innovantes non-financières.

Le tableau suivant résume les différentes définitions selon la littérature scientifique.

Tableau N°01 : Définition du terme « FINTECH » selon la littérature scientifique

Source	Définition
The World Economic Forum/Davos (2022)	"La fintech est l'application de la technologie pour fournir des services financiers aux particuliers et aux entreprises."
Natarajan & Saal (2021)	« La FINTECH est une Technologie qui a potentiellement le pouvoir de transformer la fourniture de services financiers, de stimuler la création de nouveaux modèles commerciaux, d'applications, de processus et de produits novateurs, ainsi que de conduire à des gains pour les consommateurs ».
Kissell & Mack (2020)	"La FINTECH signifie d'une part l'innovation axée sur la technologie se produisant dans l'industrie des services financiers, et de l'autre part les entreprises (nouvelles ou start-ups) qui sont impliquées dans le développement de nouvelles technologies et de leurs applications »
Goo & Heo (2020)	« La Fintech (...) consiste à fournir des services financiers traditionnels sous de nouvelles formes en utilisant les technologies de l'information et de la communication (TIC) »

¹ THOMAS STEINVILLE, op.cit, p16.

² ELHAJOUJI AMINE & HICHAM MESK., Fintech et Industrie Bancaire : une revue de littérature, Revue du Contrôle de la Comptabilité et de l'Audit, Volume 7, N°04, Maroc, 2023, pp462-463

Chemmanur , et al. (2020)	"La Fintech (...) fait référence à l'utilisation des dernières technologies pour résoudre les problèmes liés aux services financiers (...)".
Le Conseil de stabilité financière (CSF, 2019)	"La technologie qui a permis l'innovation dans les services financiers et pourrait conduire à de nouveaux modèles d'affaires, applications, processus ou produits ayant un effet matériel associé à la fourniture de services financiers" (Financial Stability Board, 2019).
FMI & Banque mondiale (2018)	En 2018, le FMI et le GBM ont lancé le Bali FinTech Agenda (BFA), avec l'objectif fondamental d'examiner comment l'innovation technologique modifie la fourniture de services financiers avec des conséquences sur l'efficacité et la croissance économique, la stabilité financière, l'inclusion et l'intégrité. Le BFA décrit les FinTech comme "des avancées technologiques qui ont le potentiel de transformer la fourniture de services financiers en stimulant le développement de nouveaux modèles d'affaires »
L'organisation de coopération et de développement économique (OCDE,2018)	Dans le document "Marchés financiers, assurances et pensions privées : Numérisation et finance", l'OCDE définit les FinTech comme des "applications innovantes de la technologie numérique pour les services financiers" (OCDE, 2018)... "la fintech ne concerne pas seulement l'application des technologies numériques aux services financiers, mais aussi le développement de modèles commerciaux et de produits basés sur ces technologies et plus généralement sur des plateformes et des processus numériques" (OCDE, 2018)
T. Nakashima (2018)	Dans Créer du crédit en faisant usage de la mobilité avec les FinTech et l'internet des objets .« FinTech est une technologie qui utilise les NTIC et l'internet dans le monde financier. FinTech fait donc référence à de nouvelles solutions technologiques qui vont même initier une transformation révolutionnaire dans le monde de la finance. »
Varga (2017)	"La Fintech se réfère à des entreprises non réglementées ou non entièrement réglementées dont la vocation est de développer des services financiers novateurs, fondés sur la technologie à valeur ajoutée qui transformeront les pratiques financières actuelles"
L'organisation internationale des commissions de valeurs	internationale des commissions de valeurs (OICV, 2016) En partenariat avec le G20 et le FSB, l'OICV développe,

(OICV, 2016)	met en œuvre et soutient la conformité aux normes internationalement reconnues pour la réglementation des valeurs mobilières. L'OICV définit les FinTech comme "une variété de modèles d'affaires innovants et de technologies émergentes qui ont le potentiel de transformer l'industrie des services financiers". « L'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour fournir des services financiers »
La Banque Centrale Européenne (BCE, 2017)	La Banque Centrale Européenne (BCE, 2017) « La FINTECH une entité présentant un modèle d'activité dans le cadre duquel la production et la fourniture de produits et de services financiers reposent sur l'innovation de nature technologique » « L'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour fournir des services financiers de manière innovante et plus efficace »
Danker & Bafin (2016)	"(...) Les Fintechs [sont] communément considérées comme des jeunes entreprises qui utilisent des systèmes technologiques pour offrir des services financiers spécialisés et particulièrement orientés vers le client."
Kim, Y& Choi, J. 2016	« La Fintech est un secteur de services qui utilise la technologie informatique centrée sur le mobile pour améliorer l'efficacité des services financiers. »
Phillipon (2014)	« La fintech est l'utilisation de la technologie pour fournir des services financiers nouveaux et améliorés. »

Source : ELHAJOUJI AMINE & HICHAM MESK , *op.cit*, pp462-463

2- Banque et innovation bancaire

Si nous nous concentrons sur les technologies de l'information dans le secteur bancaire il existe différentes visions imaginatives sur l'innovation bancaire qui contiennent des technologies avancées dans leur utilisation afin de contribuer aux développements actuels, parce que c'est le principe d'une nouvelle technologie, dont la vise à innover le secteur bancaire afin d'adopter une nouvelle technologie qui permet de répondre aux besoins de ses clients.

2-1- Définition de la banque.

La banque est définie comme étant «un établissement qui reçoit du public des dépôts de fonds qu'il remploie pour son propre compte en opérations de crédit »¹.

Définition de la BCE d'un système financier stable : « système financier (intermédiaires, marchés et infrastructures) capable de résister à des chocs importants et à la résolution de déséquilibres macroéconomiques, réduisant ainsi la probabilité de ruptures dans l'intermédiation financière entre l'épargne et l'investissement»².

*Les banques sont des entreprises ou des établissements qui ont pour profession habituelle de recevoir du public sous forme de dépôts ou autrement des fonds ; qu'ils emploient pour leur propre compte en opérations d'escompte, en opération de crédit ou en opérations financières*³.

La banque est une institution financière habilitée à recevoir des dépôts à vue du public et à effectuer toutes opérations de banque.

Ces définitions dans leur nature sont des définitions juridiques qui occultent l'aspect fondamental de l'activité bancaire dans l'économie moderne.

2-2- Les fonctions de la banque

La banque, elle reçoit des dépôts, accorde des crédits, règle les ordres de paiement à des titres, soit par chèque, soit par transfert électronique. Elle propose de nombreux autres services : conseil, service d'assurance, service de gestion et de portefeuille.⁴ Comme, elle a un statut juridique, une organisation et une stratégie, créée de la monnaie, elle gère les moyens de paiement et la distribution des crédits.

Schématiquement, la fonction de la banque représente comme suit :⁵

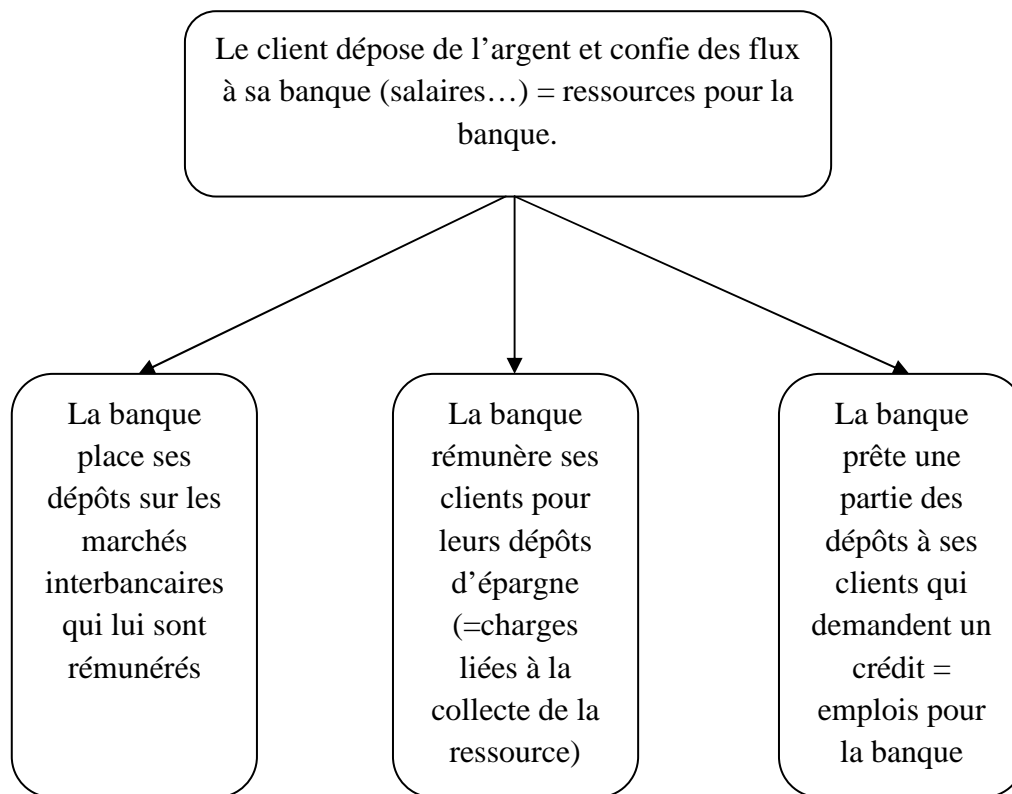
¹ GEORGES CELCE, L'entreprise et la banque, CLET édition banque Paris, 1983, p11.

² IGUERGAZIZ WASSILA, Évolution de la réglementation prudentielle et son impact sur la stabilité du système bancaire algérien, thèse Doctorat en Sciences Économiques, université Mouloud MAMMARI de Tizi-Ouzou, 2019, p26

³ GARSUAULT F. et PRIANI S. La banque fonctionnement et stratégie » édition ÉCONOMICA, Paris, 1997, p28.

⁴ PEYRARD J et PEYRARD M., Dictionnaire de finance, VUIBERT, 2^{ème} édition, 2001, p 25.

⁵ PHILIPPE MONNIER et SANDRINE MAHIER-LEFRANÇOIS, Les techniques bancaires : Pratiques, application corrigées, édition DUNOD, Paris, 2008, p30

Figure n°01 : Les fonctions de la banque.

Source : Philippe MONNIER ; Sandrine MAHIER-LEFRANÇOIS, *Les techniques bancaires : Pratiques, application corrigées*, Edition DUNOD, Paris, 2008, p30

Une banque est un commerce de services, ses fonctions ont de rendre des services à la clientèle.

La banque prend des commissions sur ces services qui peuvent se définir comme des cotisations et prélèvements divers facturés aux clients en contrepartie de services rendus.

Certaines commissions sont récurrentes (cotisation mensuelle pour l'adhésion à un package...) et d'autres non (frais de dossier pour un prêt immobilier...).

Les commissions sont principalement prélevées sur :

- L'épargne financière (frais de gestion, frais d'entrée...);
- Le crédit (frais de dossier, pénalités pour remboursement anticipé du client...);
- Les conventions de compte (package...);

- Les services (opérations de change, frais de débit non autorisé...);
- L'assurance ;
- Les voyages, les alarmes... lorsque ces produits sont commercialisés en agence ;
- La monétique (utilisation des distributeurs automatiques de billets et guichets automatiques bancaires, location des terminaux de paiement pour le marché des professionnels...).

Les banques sont considérées comme des acteurs essentiels qui jouent un bon fonctionnement dans l'économie. Elles interviennent pour soulager le budget des entreprises et des particuliers, en les aidants à financer. La banque est une institution financière habilitée à recevoir des dépôts a vue du public et a effectuer toutes opérations de banque. Elle agit en tant qu'intermédiaire entre les offreurs et les demandeurs de capitaux. Elle reçoit des dépôts, accorde des crédits, règle les ordres de paiement à des titres, soit par chèque, soit par transfert électronique. Elle propose de nombreux autres services : conseil, service d'assurance, service de gestion et de portefeuille.¹

Les banques ont pour rôle principal d'être l'intermédiaire agréé entre les détenteurs de capitaux et ceux qui en demandent. Cette intermédiation se concrétise par la mise en place d'un crédit, qui assure à la fois la stabilité et la croissance économique en soutenant les particuliers et les entreprises.

Les définitions ci-dessus nous permette d'illustrer les multiples services offerts par les banques .Cependant elle précise bien le rôle d'intermédiaire entre les détenteurs de capitaux et les demandeurs de capitaux et les personnes qui ont besoin de fonds.²

¹ PEYRARD J et PEYRARD M., op.cit, p 25.

² OUAKED Lydia, OUAZAR Safia, Essai d'analyse des déterminants de l'efficience bancaire, cas des banques Algériennes, Mémoire Master en Science Commerciale, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, 2017, p9.

2-3- Le rôle de la banque dans l'économie.

La banque est un intermédiaire financier qui est au cœur des systèmes de paiement et du financement des agents économiques. A l'occasion de ces financements, la banque crée de la monnaie. Ces deux spécificités (gestion de moyens de paiement et création monétaire) distinguent les banques des autres intermédiaires financiers.¹

Les banques sont considérées comme des acteurs essentiels qui jouent un bon fonctionnement dans l'économie. Elles interviennent pour soulager le budget des

D'après Smith (1776), les banques jouent un rôle important au niveau microéconomique. Elles sont le lieu du mécanisme de régulation du crédit offert. Elles sont un maillon central, car elles doivent jouer un rôle essentiel d'évaluateur et de contrôleur des emprunteurs².

En effet, le bien-être social et de la croissance et une bonne régulation du marché du crédit. Cela se fait en sélectionnant le financement le moins risqué pour assurer le remboursement du capital prêté.

La fonction principale des banques est d'accorder des prêts. Dont leur rôle est d'essayer de réduire les risques bancaires en choisissant des «marchands prudents».

Selon Smith, il existe deux types d'emprunteurs, d'une part il y a les «hommes prudent» ou «marchands prudents» qui empruntent uniquement pour financer leurs transactions en espèces, sur des échéances à court terme, et qui peuvent, en principe, rembourser. Cependant, Smith ne voit pas qu'un prêt à court terme implique également un risque de solvabilité et ne constitue pas toujours un bon risque.

Outre, il existe des entrepreneurs qui peuvent être qualifiés de mauvais risques car ils se caractérisent par le fait qu'ils empruntent pour financer tout leur capital et que l'issue de leurs projets imprudents est incertaine et susceptible de les conduire à l'incapacité de payer la banque. Ils sont donc insolvables.

¹ IGUERGAZIZ Wassila, op.cit, p27.

² DIATKINE S., Les fondements de la théorie bancaire : Des textes classiques aux débats contemporains, édition DUNOD, Paris 2002, pp19-20.

Les conséquences sont à deux niveaux : au niveau microéconomique, cela conduit à la faillite de la banque si elle prête aux « entrepreneurs ». Ceci est bien sûr dû à la faillite de l'emprunteur, au niveau macroéconomique, le risque réside dans la survenance de pertes dans le projet financé. Cela conduit à la destruction du capital emprunté.

Les banques ont donc un rôle central. Ils doivent découvrir des créateurs de projets. C'est dans leur intérêt car c'est le seul moyen d'éviter la faillite, étant donné qu'il s'agit d'entreprises soumises aux contraintes de la nécessité de garantir leurs bénéfices. Le secteur bancaire consiste donc fondamentalement à gérer les risques de solvabilité.

Le rôle de la banque a été aussi traité par Schumpeter.¹ Cette vision est différente de celle évoquée par A. Smith. Selon Schumpeter, les banques devraient financer les investissements dans l'innovation et la croissance. Le financement des investissements ne se limite donc pas aux prêts à court terme et aux transactions en espèces, et aussi participe à la création de capital circulant et fixe. Schumpeter a donc contribué dans son étude à préparer les conditions les plus importantes pour le financement du développement économique. Cela contredit l'analyse classique du financement des investissements développée par A. Smith, selon lequel un tel financement ne peut être accordé qu'à l'épargne. Où l'entrepreneur ne dispose pas de fonds pour mettre en œuvre les innovations qu'il envisage, ni d'économies préalables ; Il doit donc emprunter, et emprunter auprès des banques.

Au point de vue de Fisher (1935)² considère que la banque ne fait pas augmenter le volume de la monnaie sur le marché. Les banques constituent des intermédiaires financiers qui font redistribuer la monnaie entre les agents qui opèrent sur le marché : donner la liquidité renoncée par un individu à un autre qui désire sa consommation immédiate en rémunérant le premier et l'intermédiaire (qui est la banque) moyennant des intérêts. L'ensemble des banques forme un marché qu'on

¹ DIATKINE S., Op.cit, pp 37-39.

² FISHER I., 100% Money, New York Adelphi ; réédité in The Works of Irving Fisher, Vol 11.

appelle « marché des prêts ». Sur ce marché vont se déterminer les opportunités de prêts et les taux d'intérêts.¹

3- L'innovation bancaire

L'innovation des Fintechs dans le domaine bancaire est plus importante, car, il devient un objectif principal de modernisation de secteur bancaire ainsi que les services des paiements. Et afin d'assurer la mise en place des nouvelles structures imposé par FinTech, l'efficacité et la sécurité de cette derniers amènent les banques à innover ses différents produits de financement et d'investissement...etc²

3-1- Définition de l'innovation

Pour Schumpeter³ qui est d'ailleurs considéré comme père de l'innovation, l'innovation est l'exécution de nouvelles combinaisons qui englobent cinq formes principales :

- Innovation de produits : La conception d'un produit inédit ;
- Innovation de procédés : L'implémentation d'une méthode de production innovante ;
- Innovation de débouchés : La création d'un nouveau débouché ;
- Innovation de matières premières : La recherche d'une nouvelle source de matières premières ou de produits semi-finis ;
- Innovation organisationnelle : La mise en place d'une nouvelle structure⁴.

Dans ce cas, il faut souligner que chaque banque cherchait à changer et à procéder à des techniques financières comme la titrisation, les dérivés, les LBO...Cependant, cette innovation portait pour l'essentiel sur les produits financiers. qui peuvent gérer au mieux leur budget et les entreprises possèdent une nouvelle source d'informations pour cibler et promouvoir leurs offres et, ou moins avancées que

¹ OUAKE LYDIA, OUAZAR SAFIA, op.cit, pp9-10

² ANNE BARBAT Marie-Layanis, Banque et innovation, Document conçu et réalisé par la direction Stratégie, Communication, Adhérents de la Fédération Bancaire Française, 2018, Paris, 2019, p2.

³ SADKI SAFWANE & BEKKAOUI ABDELMALEK. Article sur « l'impact de l'innovation technologique et son effet sur le secteur bancaire », Faculté des sciences juridiques économiques et sociales de Oujda, V4, Maroc, pp626-637.

⁴ Ibid, p630.

les solutions déjà en place, mais elles se développent progressivement jusqu'à surpasser les solutions existantes.

Selon Clayton Christensen (1995) , « l'innovation de rupture est un concept qui décrit une forme spécifique d'innovation qui perturbe les marchés établis en créant de nouveaux produits, services ou technologies qui finissent par remplacer les produits ou services existants sur le marché ».

L'innovation vise à répondre aux besoins des clients d'une manière radicalement différente de celle adoptée par les entreprises traditionnelles du marché. Initialement, ces innovations.

❖ **L'innovation réinvente la proximité entre la banque et son client**

Plus qu'une révolution, le digital crée une accélération dans la continuité. En offrant les moyens d'une gamme élargie de produits et de services 24h/24, il renforce le modèle français de banque de proximité et donne de nouvelles possibilités à la banque pour se rapprocher toujours plus de son client. Une complémentarité nouvelle s'installe entre le réseau d'agences bancaires et l'offre digitale, tendant vers un modèle optimal vis-à-vis des attentes des clients.

❖ **L'innovation dans la sécurité**

Cette transformation ne peut fonder une relation durable que si celle-ci reste basée sur la confiance et la sécurité des fonds et des données des clients. Cet enjeu demeure la priorité n°1 de la banque et le socle de sa relation client. Dans un contexte marqué par des cyber attaques incessantes, la cyber sécurité est l'un des enjeux majeurs de la société et des banques. Un effort est fourni de la part des responsables avec les instances de sécurité.

3-2- Relation Fintechs et innovation

Pushmann (2017) quant à lui rapproche le concept de Fintech avec celui «d'innovation financière» qui est défini comme «l'acte de créer puis de vulgariser de nouveaux instruments financiers ainsi que de nouvelles technologies, institutions et marchés financiers ». Ainsi, Pushmann ne voit pas la Fintech comme un écosystème mais comme un processus d'innovation majeure dans le monde financier. Elle est en

constante évolution et suit le rythme de développement des nouvelles technologies de l'information et de pointe. Les Fintechs représentaient des logiciels archaïques dans des ordinateurs à la fin des années 1990, puis des applications mobiles après l'apparition des smartphones à la fin des années 2000 et enfin des technologies de pointe comme l'intelligence artificielle depuis le milieu des années 2010.

Enfin, Pushmann (2017) met en perspective les FinTechs dans les trois dimensions caractéristiques des innovations, et démontre ainsi que les Fintechs sont une forme particulière d'innovation financière ¹:

- ✓ **Objet de l'innovation** : Les cinq catégories citées plus haut sont les principaux objets de l'innovation des Fintechs ;
- ✓ **Degré de l'innovation** : Les technologies sur lesquelles s'appuie la Fintech peuvent disrupter les entreprises et le secteur financier aussi bien de façon incrémentale (amélioration de l'existant) que radicale (rupture et création et de nouveaux produits, business models...) .
- ✓ **Portée de l'innovation** : La portée des innovations Fintech peut être intra ou inter-organisationnelle. Les innovations intra-organisationnelles sont concentrées sur des changements internes liés aux objets de l'innovation alors que les innovations inter-organisationnelles permettent des améliorations externes sur la chaîne de valeur.

Section 2 : Émergence des Fintechs en 1972 et les étapes des fintechs depuis 1866.

Après avoir défini les notions de base des Fntechs dans le chapitre précédant, cette section traite l'émergence et les différentes étapes d'évolution des Fintechs, ainsi que la présentation de la technologie financière entre crise et résilience.

1- L'émergence des Fintechs

En 1972, le terme technologie financière est apparu pour la première fois dans un article d'Interface rédigé par Al Pittenger, vice-président de la banque américain Manufacturers Bank Hanover Trust, qui a utilisé cet acronyme pour décrire des modèles combinant des pratiques bancaires financières avec des techniques modernes

¹ MARIE ANNE BARBAT –LAYANIS, op.cit, p4.

de gestion informatique. À cette époque, le concept de numérique n'existait pas, mais la prise de conscience de l'importance de la technologie dans la gestion financière a commencé à se répandre. Depuis la crise financière de 2008, les organisations FinTech ont profité de l'essor des technologies numériques pour proposer des services bancaires en ligne, des perturbations dans les services bancaires mondiaux, des solutions de paiement électronique, des prêts et assurances en ligne, ainsi que des plateformes de financement participatif « crowdfunding ».

Les Fintechs, ou les entreprises technologiques spécialisées dans les services financiers, ont connu une croissance extrêmement rapide ces dernières années, comme en témoigne l'exemple de Leetchi, illustre parfaitement l'incroyable trajectoire de croissance des Fintechs avec la création d'une plateforme de cagnotte en ligne fondée par Céline Lazorthes en 2009, qui compte actuellement 4 millions de clients dans 150 pays. La plateforme Salesforce a joué un rôle essentiel dans cette croissance a été favorisée par la mise à disposition des outils d'analyse des données, de générer des rapports et de gérer les campagnes marketing d'automatisation des tâches

2- Évolution des FinTechs

Pour présenter l'évolution des Fintechs, nous mettrons l'accent sur trois étapes à savoir :

2-1- Étape 1 : De 1866 à 1987 : Passage de l'analogique au digital

Cette première étape a connu deux périodes principales. La première période, entre 1866 et 1967, était une étape analogique, tandis que la deuxième période était numérique, qu'elle a connue entre 1967 et 1987 :

La première période voit l'évolution de la création de nouveaux outils comme le réseau télex mondial en 1930, en plus de l'introduction des cartes de crédit par le Diners Club en 1950, et en 1958 le télécopieur est introduit par American Express sous le nom de « Long Distance Imaging (LDX) » en 1964, la création de l'Interbank Card Association (MasterCard) aux États-Unis en 1966, et enfin le déploiement du premier guichet automatique par la Barclays Bank en Grande-Bretagne en 1967.

Le lancement de la calculatrice en 1967 et des guichets automatiques a marqué le début de l'ère de la technologie financière moderne. Ce qui est considéré comme un deuxième bond dans cette période au cours de laquelle les services financiers sont passés de l'industrie analogique à l'industrie numérique.

Cette période a été témoin des événements majeurs suivants¹ :

- **1968** : Création de l'Inter-Bureau au Royaume-Uni : Service de compensation automatisée;
- **1970** : Création du CHIPS américain : Système de paiement interbancaire Clearing House;
- **1971** : L'établissement de NASDAQ30 aux États-Unis ;
- **1973** : Création du SWIFT (Société mondiale des télécommunications interbancaires financières) pour interconnecter les systèmes de paiements nationaux d'un pays à l'autre ;
- **1974** : Faillite de la Herstatt Bank, qui a clairement mis en évidence les risques de renforcement des liens financiers internationaux et les nouvelles technologies des systèmes de paiements ;
- **1980** : Introduction de la banque en ligne aux États-Unis (abandonnée en 1983) ;
- **1983** : Introduction de la banque en ligne au Royaume-Uni 1983 par la Nottingham Building Society (NBS).

2-2- Étape 2 : L'ère des services financiers digitaux entre 1987 à 2008

À la fin des années 1980, le monde est devenu dépendant de l'industrie numérique pour les services financiers entre les institutions financières et leurs clients, grâce à l'utilisation du fax en complément du télex. L'année 1987 a été marquée par une nouvelle période d'attention réglementaire aux risques associés à l'interconnectivité financière transfrontalière et à ses intersections avec la technologie.

¹ ELISE BRECY, « Origine et évolution des fintechs depuis 1866 », article publié le 06/11/2020 sur site : www.linkedin.com

Mais avec l'avènement d'Internet en 1995, il a ouvert la voie à de nombreux développements comme la vérification des comptes en ligne via le Web par Wells Fargo.

En 2001, les banques américaines ne comptaient pas moins de huit millions de clients en ligne. Bien que, l'année 2005 a vu l'émergence des premières banques directes au Royaume-Uni ne disposant pas de succursales physiques, telles que : (ING Direct et HSBC Direct).

En 1999, David Carse, directeur général adjoint de l'Autorité monétaire de Hong Kong, a prononcé un discours sur le nouveau cadre réglementaire nécessaire aux services bancaires en ligne. Cette annonce intervient 19 ans après son lancement. Cela met en évidence le retard dans la réponse réglementaire aux changements technologiques et montre sa compatibilité avec une régulation efficace du marché. La réglementation préventive augmente la charge de travail des organismes de réglementation et entrave l'innovation.

Les réglementations mises en place lors de la Fintech 2.0 concernant la banque en ligne ont mis en évidence de nouveaux risques tels que ¹:

- **Le risque de liquidité** : L'accès direct et illimité aux comptes combiné à la technologie ont facilité les opérations de retrait des fonds. Ces opérations ont fait croître la pression sur les institutions financières confrontées à des problèmes de liquidité en période de crise bancaire.
- **Le risque de Crédit** : L'élimination des canaux physiques qui reliaient les consommateurs aux banques avaient comme but d'intensifier la concurrence entre les banques et ceci en faveur des consommateurs. Malheureusement, cela a participé à un déficit d'identification client de la part des organismes de crédit. Il s'est avéré que des données mieux organisées, pourraient permettre une meilleure connaissance du risque de crédit des emprunteurs et permettrait de proposer des produits adaptés au profil de risque du consommateur.²

¹ ELISE BRECY, op.cit.

² Ibid.

Durant cette période FinTech, il existe des fournisseurs de solutions bancaires et une ligne d'institutions financières avec des supervisés et des clients. Elle se limite à l'utilisation du terme « banque » dans l'intrigue jurisprudentielle.

2-3- A partir de 2008 jusqu'à nos jours

Depuis le milieu des années 2000 que l'Internet s'est répandu dans le monde entier, car il a fait un saut qualitatif et une véritable révolution, car, l'apparition des smartphones avec les applications mobiles et leur utilisation exponentielle. Permis aux clients de la banque traditionnelle à accéder à leur compte bancaire en ligne via leur smartphone.

En 2008, les banques de dépôt et de détail traditionnelles ont provoqué une véritable crise financière touchant la confiance des consommateurs. Cela amène les consommateurs à penser qu'il existe des solutions plus transparentes, moins coûteuses et mieux adaptées à leurs besoins.

La crise financière de 2008, est connue sous le nom de « subprime », une situation qui a suscité un réel enthousiasme pour le changement radical et le développement continu de la technologie financière. En témoignent les progrès significatifs et rapides des technologies mobiles, des technologies de réseau et d'Internet en termes d'innovations technologiques dans la Fintech, l'émergence des réseaux sociaux, de l'intelligence artificielle et de l'analyse des Big Data Analytics avec les nouveaux besoins des consommateurs dans le domaine de la technologie financière.

De 2008 à 2013, les investissements dans les startups Fintech en capital-risque ont été multipliés par 4. Le nombre croissant de nouvelles startups Fintech créées à la suite de la crise de 2008 et leur capacité à intégrer des technologies de rupture et à proposer des services innovants sur des segments de niche ont attiré les fonds de capital-risque. Les investisseurs ont ainsi vu une opportunité d'investir dans les futures licornes (startups dont la valorisation financière est supérieure à 1 milliard de dollars) du secteur financier.

En 2018, les investissements en capital-risque représentaient 40 milliards de dollars à l'échelle mondiale soit une augmentation record de 120% par rapport à 2017. Cependant, le nombre d'opérations a seulement augmenté de 15%, ce qui amène à dire que la taille des opérations a été beaucoup plus importante. Par conséquent, nous pouvons dire qu'après 10 ans de croissance, d'innovation et d'importants financements, le secteur des startups Fintech commence à se structurer autour d'acteurs importants qui vont avoir les moyens de challenger les acteurs traditionnels sur leur marché (ex : N26 et Revolut sur la banque de dépôt ou Stripe et Adyen sur les services de paiement).

Néanmoins, Venture Scanner nous indique que le financement global des startups Fintechs en 2018 est de 140 milliards de dollars soit 3,5 fois les montants levés en capital-risque. D'un côté, Accenture (2016a) explique que les acteurs financiers traditionnels représentent plus de la moitié des sommes investies. En effet, ils désirent développer des projets Fintech rapidement et améliorer leur capacité d'innovation technologique afin d'obtenir des avantages concurrentiels (Lee et Shin, 2017). D'un autre côté, la dette représente une source très importante dans le financement des startups Fintech et indique un niveau d'endettement très important de ces jeunes entreprises qui veulent gagner rapidement des parts de marché. Cette stratégie s'avère aujourd'hui payante, la pénétration des Fintechs sur les grands marchés financiers pourrait atteindre 52% dans le monde dans les années à venir. Toutefois, ce haut niveau d'endettement est très risqué si les startups ne trouvent pas rapidement leur seuil de rentabilité.

Le secteur des Fintechs est donc en plein essor économique grâce à l'afflux important de capitaux. La maturité des projets innovants amenés par les startups et l'environnement externe favorable font prospérer ces startups au sein du secteur financier.

3- La Fintech entre crises et résilience

Après la détérioration des conditions économiques mondiales, les sociétés de technologie financière du monde entier se sont retrouvées au premier plan des discussions sur la situation qui s'est considérablement aggravée après la pandémie de

Covid-19, ce qui a placé les entreprises de technologie financière au premier plan des discussions sur l'avenir de l'économie mondiale. Elle a contribué au bon fonctionnement du système financier, mais après avoir facilité les flux financiers via Internet, elle a été confrontée à la première récession de son histoire. Contrairement aux startups, elles n'ont jusqu'à présent connu aucune récession économique lors de ces crises. La crise du Covid-19 constitue le premier test majeur de la résilience de l'industrie fintech.

La crise émergente du coronavirus (Covid-19) a créé de nouvelles opportunités pour les entreprises de technologie financière, qui ont émergé dans cette pandémie en accélérant l'inclusion financière dans un contexte de distanciation sociale pour ces entreprises. Bien que les gouvernements du monde entier aient imposé des mesures de confinement restrictives et de distanciation sociale pour contrôler les infections virales; Technologies financières, y compris l'utilisation de processus nouveaux et modernes tels que l'accès à l'utilisation de services financiers numériques à la place des services traditionnels, notamment l'argent mobile, et la possibilité d'accéder ou d'accroître l'accès aux services financiers pendant les périodes de confinement et de fermeture/réouverture des affaires entre particuliers et entreprises. Ces évolutions pourraient contribuer à accélérer la transition des services financiers traditionnels vers les services financiers numériques. C'est également ce qui s'est produit lors de l'épidémie du Syndrome Respiratoire Aigu Sévère (SRAS) en 2003 : il y a eu une véritable accélération du lancement des paiements numériques et du e-commerce en Chine.

Malgré tout, la crise du Covid-19 a provoqué des perturbations majeures sur l'économie mondiale et le secteur fintech n'a pas été épargné. Ce faisant, les institutions financières ont été contraintes de resserrer les conditions de financement et ont affecté les grandes et petites entreprises de technologie financière disposant de maigres réserves de liquidités. Selon les données du rapport CBInsights publié en mai 2020, c'est ce que l'on a déjà observé à travers l'impact de cette crise sur les institutions financières : qui a conduit à l'arrêt des activités de financement FinTech au premier trimestre 2020, lorsque les investisseurs ont retiré leurs investissements.

Section 3 : Les différentes technologies utilisées dans les FinTeches

Les principaux outils et technologies actuellement utilisés dans le cadre des activités de FinTech sont¹ :

1- Le Big data :

Selon Puschmann (2017), la mutation de l'écosystème des services financiers est un autre facteur au développement des Fintechs. En externalisant leur production, les banques et les compagnies d'assurance traditionnelles sont devenues très spécialisées. Cette tendance a donné lieu à des écosystèmes entièrement nouveaux comprenant des entreprises historiques et des startups Fintechs, mais aussi à l'inclusion d'entreprises extérieures au secteur des services financiers, comme par exemple, la coopération entre O2 Telefonica (un fournisseur britannique de services de télécommunications) et Fidor Bank (une banque en ligne allemande, fondée en 2009).² qui désigne littéralement, les méga-données, grosses données ou encore données massives. Ce sont des données ayant une taille si importante que les outils classiques de gestion et de traitement de l'information ne peuvent les prendre en charge; De manière pratique, la technologie Big Data se présente comme une solution qui permet d'analyser et d'exploiter des bases de données géantes en temps réel, provenant de différentes sources (réseaux sociaux, Internet, etc.). Certaines entreprises exploitent le Big Data pour réduire leurs risques et faciliter la prise de décision ou créer la différence grâce à l'analyse prédictive.

2- La biométrie :

Qui est une technologie permettant d'identifier une personne de façon formelle et/ou d'authentifier une transaction à partir de données reconnaissables et vérifiables spécifiques à la personne, telles que les empreintes digitales ou la reconnaissance faciale. Cette technologie est notamment utilisée pour l'ouverture de comptes bancaires à distance.

¹ NIMROD ANTA E. PAYNE ET MOHAMED TRAORE, Fintech, définition, enjeux et encadrement par les banques centrales, COFEB - Direction de la Recherche et des Partenariats, LES PRECIS DU COFEB (Centre Ouest Africain de Formation et d'Études Bancaires - N°21 - Avril 2022, pp10-11

² CHLOÉ VIVES, Fintechs et inclusion financière, gestion et management., Dumas, 2020-2021, p20

3- La technologie des registres distribués

Dont l'application la plus connue est la blockchain, qui est une technologie de stockage et de transmission d'information. Elle est transparente, sécurisée, et fonctionne sans organe central de contrôle. Elle offre la possibilité d'effectuer des transactions sans système de compensation central et sert habituellement d'infrastructure pour la création de crypto-actifs tels que le Bitcoin ;

4- Le cloud computing :

Qui consiste à utiliser un réseau de serveurs hébergés sur Internet, pour stocker et gérer des données. Avant l'apparition de cette technologie, il était nécessaire de disposer d'un serveur local ou d'un ordinateur personnel pour utiliser des «ressources informatiques ». Outre l'amélioration de l'accès aux outils informatiques, le cloud computing permet à son utilisateur de consommer les « ressources informatiques » comme un bien et/ou service utilitaire payable à la demande, sans avoir à acquérir et à entretenir des infrastructures informatiques.

5- L'intelligence artificielle :

Qui représente un ensemble de théories et de techniques mises en œuvre en vue de réaliser des machines capables de simuler l'intelligence humaine. A cet égard, cette technologie vise à offrir une meilleure capacité d'analyse et d'exploitation de données. Dans le secteur financier, elle est notamment utilisée pour les fonctions de réception et de traitement des requêtes de la clientèle à travers des chatbot, voire même de conseil via des robot conseiller¹.

6- Le machine learning

Ou « apprentissage automatique » en français, est un concept qui est de plus en plus important dans le domaine de l'informatique. Il s'agit d'un programme basé sur l'intelligence artificielle, permettant à un ordinateur ou à une machine de faire un apprentissage automatisé, de façon à pouvoir réaliser un certain nombre d'opérations très complexes sans programmation prédéfinie. L'objectif visé est de rendre la machine ou l'ordinateur capable d'analyser et de mettre en évidence les corrélations

¹ NIMROD ANTA E. PAYNE ET MOHAMED TRAORE, FINTECH, Op.cit. p11

éventuelles entre plusieurs situations données et de prédire leurs différentes implications. Cette technologie pourrait être utilisée par les banques pour détecter des transactions frauduleuses.

7- Les «interfaces de programmation applicatives» ou Application Programming Interface (API)

En anglais, qui sont des solutions informatiques qui permettent à des applications de communiquer entre elles et de s'échanger mutuellement des services ou des données. Cette technologie pourrait être utilisée par les banques pour faciliter la communication entre leur système d'information et ceux de leurs partenaires non-bancaires.

8- La blockchain

- **Une technologie de pointe**

Est une base de données, qui serait équivalente à un livre comptable dans le contexte bancaire et financier, ce qui garantit la validité de l'information.

La blockchain est une technologie de grand livre distribué qui conserve des enregistrements sur un réseau d'ordinateurs mais n'a pas de grand livre central. La blockchain permet également des contrats dits intelligents, qui utilisent du code pour exécuter automatiquement des contrats entre des parties telles que des acheteurs et des vendeurs.¹

La blockchain repose sur une technologie innovante de chaînes de blocs décentralisés. Jean-Paul Delahaye, mathématicien et chercheur au CNRS tente de définir ce qu'est la blockchain : «C'est un fichier informatique (ou registre) qui est partagé, multiplié sur un réseau de pair à pair (c'est-à-dire un réseau sans entité centrale de contrôle), il est infalsifiable (car il est protégé par de la cryptographie), indestructible (car il est multiplié), ouvert (car lisible par tout le monde), les informations présentes sur ce fichier ne peuvent être modifiées à posteriori car ce dernier est fait de blocs mis les uns derrière les autres, qui ne pourront qu'être rallongés par ordre chronologique ». Plus concrètement, chaque transaction est inscrite

¹ CHLOÉ VIVES, op.cit, p28

de manière cryptée dans un bloc. Lorsque le bloc atteint son nombre maximal d'opérations, ce dernier est contrôlé et validé par des « nœuds » grâce aux mineurs. Ces mineurs utilisent des algorithmes et des outils cryptographiques très puissants afin de trouver la clé qui validera le bloc et l'ajoutera à la chaîne de blocs.¹

- **La désintermédiation des acteurs financiers traditionnels**

Cette technologie de la blockchain attire bon nombre d'acteurs comme des institutions publiques, des banques ou des institutions privées, des startups Fintechs ou encore des multinationales qui voient cette innovation comme un virage technologique à ne pas louper. On peut par exemple citer Facebook qui a lancé en 2019 son projet d'émission de cryptomonnaie Diem (anciennement Libra), ou encore certaines startups Fintechs qui se sont développées dans la conversion de monnaies virtuelles en monnaie traditionnelle. En effet, on peut penser que dans les prochaines années, la blockchain va devenir incontournable au sein des systèmes financiers, avec la création de nouveaux services financiers et de nouveaux business modèles basés sur la « confiance décentralisée » ou « la dynamique du consensus ». En attendant, il n'est toujours pas possible d'acheter sa baguette de pain en Bitcoin ...²

Conclusion

En conclusion de ce chapitre, nous concluons que FinTech a institué une planification radicale dans le système bancaire qui a conduit la banque à entreprendre de profondes réformes dans ces différents métiers qui ont été à l'origine de nombreux débats affectant ses activités.

Les méthodes traditionnelles bancaires ont cédé la place aux innovations technologiques, en conséquence, à l'arrivée de la nouvelle technologie financière. Ce qui va de soi dans le secteur bancaire, car elles sont devenues un moyen d'améliorer la compétitivité et la productivité et un moyen d'attirer et de fidéliser les clients.

Les banques sont devenues constamment conscientes de la nécessité d'utiliser les technologies de l'information et de la communication.

¹CHLOÉ VIVES, op.cit, Ibid

²Op.cit p29

Chapitre II

La relation Fintechs et banques

Introduction

La création d'un écosystème propice à la finance responsable et inclusive exige la participation d'un éventail de parties prenantes, une clarté quant aux responsabilités de chacun et un leadership fort qui mène les travaux. Cependant, le développement des compétences par internet est donc important pour l'entreprise qui souhaite être en face avec l'environnement évolutif.

L'usage des nouvelles technologies de l'information engendre un véritable transformation dans les systèmes des banques, et qui permet de produire le meilleur effet sur sa performance. Ainsi que les corrections prudentielles envisagées ont pour objectif de limiter la pro-cyclicité et l'ampleur des ajustements, bien sûr en phase haute du cycle, mais aussi en phase de ralentissement ou de récession, et même au cours de la propagation des crises.

Dans ce chapitre nous allons étudier la relation Fintechs e banques. Dabord, on va appui dans la première section sur l'écosystème des Fintechs, puis on va procéder à la deuxième section intitulé impact des Fintechs sur les banque, et dans la troisième section nous allons présenter les risques et la règlementation prudentiel des Fintechs.

Section 1: L'écosystème des Fintechs

L'écosystème dans sa capacité de développement peut dépendra selon la capacité des Fintechs, puisque les institutions financières opèrent dans des projets communs, et à travers lui émergent ces intérêts communs qui nécessitent une large diffusion par le biais de fusions et d'acquisitions, ce qui conduit la Fintech à dépasser sa taille et à accélérer son développement.

1- Définition de l'écosystème.

Selon « Erny & Young » (2013), Un écosystème harmonisé doit permettre la co-existence de 4 variables ¹:

¹ TALBI YACINE, Les FinTechs, mémoire de fin d'études en Master Monnaie Banque Finance Assurance, Faculté des sciences économiques et sociales, Université de Lille, 2019-2020, p6.

Premièrement : Une demande suffisante en comptant particuliers, entreprise et institutions financières. Il s'agit donc ici de créer une synergie économique et informationnelle entre les acteurs.¹

Deuxièmement : Une disponibilité de la technologie et une capacité à innover à travers une culture de talent présente chez divers entrepreneurs et le système académique dans son ensemble.

Troisièmement : Des ressources financières suffisante pour lancer les projets de startups et de Fintechs tel que les initiatives de levées de fonds (Crowd-funding). La levée de fonds peut se faire grâce au capital-investissement qui permettent à la structure, n'ayant pas accès à des sources de financement stables de se développer. Elle peut également se capitaliser lors de son introduction en bourse via une (IPO 'Initial public offering) en mettant des titres au grand public.

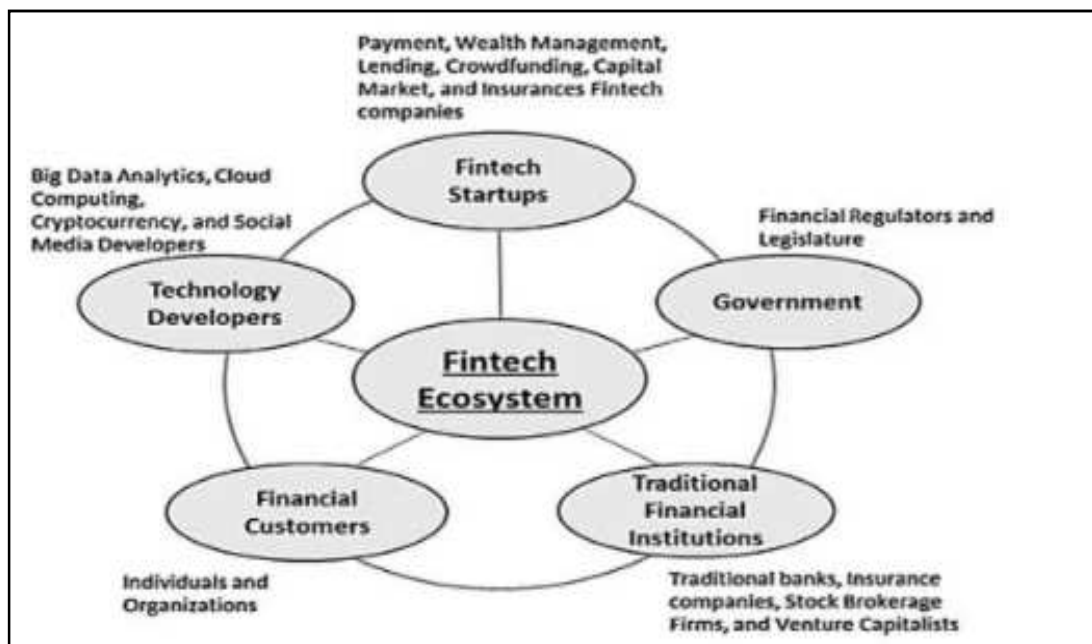
Quatrièmement : Une politique gouvernementale adaptée à 'effort des innovations pour encourager mais également protéger ces nouveaux acteurs sur le plan économique. Celle-ci se décline avec la régulation de l'activité des FinTechs, en passant par des incitations fiscales et un plan gouvernemental enclin à soutenir les FinTechs tout au long de leurs cycles de vie.

2- Les acteurs des FinTechs

Puisque les startups non financière ont un fort caractère technologique, ces structures nous permettent d'avoir une vision large sur les classifications de ces structures, cherchant aussi à comprendre quelques acteurs d'envergure avec une présentation de leurs activités, ainsi que les raisons qui ont poussé le marché des services financiers à une transformation profonde.

¹ TALBI YACINE, op.cit, p6.

Figure N° 02 : Ecosystème de la FinTech



Source : LEE & SHIN (2018) *Fintech : Ecosystème, business models, investissement decisions and challenges* » *Business horizons*.

Cette figure nous montre les cinq éléments majeurs de l'écosystème Fintech¹ :

On y observe :

- **Les start-ups Fintech** : qui ont été à l'origine d'innovations majeures dans les domaines du paiement, de la gestion de patrimoine, du prêt, du financement participatif, du marché des capitaux et des assurances. En réduisant les coûts et en fournissant des services plus personnalisés que les sociétés financières traditionnelles, elles ont participé au phénomène de dégroupage des services financiers, qui a fortement perturbé les banques.
- **Les développeurs de technologies** : qui créent un environnement favorable aux startups Fintech pour lancer rapidement des services innovants. Ils fournissent une infrastructure à faible coût pour le développement des services de ces sociétés.

¹ CHLOÉ VIVES, op.cit, pp11-12

- **Les gouvernements** : qui ont mis en place un environnement réglementaire favorable aux Fintechs depuis la crise financière de 2008 afin de stimuler l'innovation Fintech et de faciliter la compétitivité financière mondiale.
- **Les institutions financières traditionnelles** : sont également une force motrice majeure dans l'écosystème Fintech car elles ont réévalué leurs modèles commerciaux existants et développé des stratégies pour adopter l'innovation Fintech.
- **Les clients financiers** : qui sont la source de génération de revenus pour les entreprises Fintech. Une enquête de Goldman Sachs (2015) a révélé que l'utilisation des services Fintech est plus importante chez les clients plus jeunes, urbains et ayant des revenus plus élevés. Actuellement, les millennials (personnes âgées entre 18 et 34 ans) constituent une part importante de la consommation Fintech dans la plupart des pays. Mais quand est-il des personnes se situant hors de cette tranche d'âge, sans revenus ou se trouvant dans des pays en développement ? Est-ce que les innovations Fintechs pourraient favoriser une meilleure inclusion financière ?

Donc, tout les FinTechs, les pouvoirs publics et les acteurs traditionnels, ont des intérêts qui convergent, dans le sens où ils font partie d'un même écosystème.

3- Les services proposés par les Fintechs

Les Fintechs peuvent se retrouver dans les services de paiement, les produits d'investissement, les cryptomonnaies ou dans les produits de financement.

3-1- Produits proposés par les Fintechs.¹

3-1-1- Service paiement :

Modèle économique qui propose des solutions de paiement électroniques, en évitant l'utilisation de l'argent physique et en étant indépendantes des banques. Modèle économique axé sur la fourniture de solutions de paiement innovantes, telles que les systèmes de paiement mobile, les portefeuilles électroniques (les wallets), les cryptomonnaies, etc. (Lee, I. & Shin, Y. J, 2018).

¹ ELHAJOUJI AMINE, op.cit, pp 459- 484

La gamme de services actuellement offerte est large et peut inclure par exemple : le partage d'addition/factures à l'aide d'un code QR (flashcode), le paiement de factures de service, l'achat de crédit pour mobile, l'achat de billets de train et la consultation du solde des comptes bancaires liés. (Yves Eonnet et Hervé Manceron, 2018)

3-1-2- Service prêt et Financement

Certaines entreprises FinTech ont développé des modèles centrés sur les prêteurs et les emprunteurs, où les institutions financières ou les particuliers (pairs) fournissent le capital pour les prêts, également connus sous le nom de "prêts P2P" (Pair to Pair). Ce modèle comprend, ainsi, les fintechs dédiées à l'organisation d'une place de marché à laquelle participent les demandeurs de financement et les investisseurs qui prêtent des ressources financières. Ces derniers prêtent des ressources financières. On parle alors de crowdlending (prêts) et de crowdequity (fonds propres). (capital), et peuvent être des opérations entre particuliers (P2P) ou entre particuliers et entreprises (P2B) et les entreprises (P2B). (Yves Eonnet & Hervé Manceron 2018) Les entités classées dans cette catégorie fournissent des services de crowdfunding, de crowdlending, de microcrédit et de financement de projets, les services de crédit et d'affacturage (Anton Miglo, 2022) Les Fintech proposent également des services d'aide à la décision en matière d'octroi de crédit, en utilisant l'intelligence artificielle et le Big Data. L'un de ces services est le credit scoring, un système de calcul qui permet d'évaluer le risque de crédit d'une personne physique, d'une PME/PMI ou d'une entreprise en lui attribuant une note. Cette note est utilisée par les institutions de crédit pour déterminer si elles doivent accorder ou non un crédit au demandeur. En fonction de cette note, les conditions du crédit, notamment le taux d'intérêt, peuvent également être fixées par les institutions de crédit. Ainsi, les données sont collectées et le système calcule automatiquement le crédit scoring (Jagtiani & Lemieux, 2018) grâce à l'intelligence artificielle et au BigData.

3-1-3- Service assurance/insurtech.

L'InsurTech constitue une branche spécifique de la Fintech dédiée à l'assurance. Grâce aux données générées par les appareils de plus en plus connectés des utilisateurs

(comme les appareils domestiques, les voitures et les dispositifs portables), les assureurs peuvent adopter une nouvelle approche dans l'évaluation des risques. Les consommateurs ont désormais la possibilité d'utiliser des capteurs et des localisateurs qui partagent leurs données avec l'assureur. En échange, ces derniers proposent des polices d'assurance sur mesure ainsi que des programmes d'intervention qui récompensent les comportements à faible risque ou qui encouragent la réduction des risques. (Yves Eonnet & Hervé Manceron, 2018) Parallèlement, les modèles d'assurance pair à pair, également connus sous le nom de P2P, sont en développement. Ces modèles impliquent une plateforme numérique qui agit en tant qu'intermédiaire et invite les utilisateurs à former de petits groupes d'assurés. Les cotisations de ces groupes sont réunies dans un fonds dédié au paiement des indemnités en cas de sinistre, et les fonds restants sont redistribués aux membres à la fin de la période de souscription à la police. (Yves Eonnet & Hervé Manceron, 2018) En outre, un autre type de service émergent de la FinTech est la micro-assurance. (Lee, I. et Shin, Y. J. 2018).

3-1-4- Service blockchain et cryptomonnaie

La crypto-monnaie, un domaine controversé au sein de la Fintech, attire de plus en plus d'attention. Souvent désigné sous le nom de "monnaie virtuelle" ou "Alt-coins" signifie une monnaie cryptographique et un système de paiement privé basé sur Internet. En termes simples, la cryptomonnaie est une monnaie virtuelle détenue par un utilisateur dans un portefeuille virtuel spécifique. Lorsque le titulaire effectue un paiement en cryptomonnaie, il utilise son portefeuille électronique pour envoyer des cryptomonnaie au bénéficiaire, qui les reçoit directement dans son propre portefeuille électronique. La transaction est vérifiée et enregistrée sur un registre public consultable. Les échanges de cryptomonnaie se font sous un pseudonyme, garantissant ainsi l'anonymat. Le nombre de cryptomonnaie en circulation est limité. La crypto-monnaie suscite de l'intérêt car elle a été conçue pour éviter tout contrôle centralisé, offrir un retour financier sur investissement et des frais de transaction réduits. Cependant, les caractéristiques qui permettent aux monnaies virtuelles de se différencier ont également engendré des problèmes liés à la cryptographie, tels que le blanchiment d'argent, le contournement des réglementations financières, le

financement du terrorisme et l'évasion fiscale. La crypto-monnaie fonctionne grâce à une technologie appelée Blockchain (chaîne de blocs). Cette technologie, basée sur Internet, constitue un registre public qui enregistre les transactions avec une grande précision. Le réseau est décentralisé, à l'image d'Internet, ce qui le rend extrêmement résilient. Cette nature publique et décentralisée signifie qu'il n'existe pas d'autorité centrale. Toutes les informations inscrites sur une Blockchain sont verrouillées et stockées de manière permanente ; toute altération ou falsification est impossible. Cela garantit une vérification des transactions avec une fiabilité totale. Grâce au cryptage intégré, la Blockchain est intrinsèquement sécurisée et élimine le besoin d'une tierce partie de confiance. (Bernard Roman, Alain Tchibozo, 2020) On s'attend à ce que la Blockchain perturbe les modèles commerciaux des banques, le marché des cartes de crédit, les transferts d'argent et la négociation d'actifs. (Lee, I. et Shin, Y. J. ,2018)

3-1-5- Service gestion des investissements

Ces services sont principalement proposés par des entreprises qui utilisent l'intelligence artificielle pour réaliser des analyses de marché et gérer les actifs de leur clientèle. Les robots conseillers, robots advisors , sont couramment utilisés dans ce domaine pour fournir aux clients des informations sur le marché et des conseils en matière d'investissement. De plus, ces programmes peuvent exécuter des placements au nom de leurs clients en se basant sur une analyse des données du marché. Ces services se servent de plateformes en ligne spécifiques pour aider les investisseurs privés à créer un portefeuille de produits d'investissement. Ils sont ensuite surveillés automatiquement à l'aide d'algorithmes et adaptés en fonction de l'évolution des marchés financiers pour répondre aux besoins des investisseurs. Le terme "Robo Advisor" est utilisé pour désigner à la fois le fournisseur de ces services et sa plateforme. (Lee, I. et Shin, Y. J, 2018)

Cette infographie ci-dessous nous montre la panorama de tous les secteurs dans lesquels existent les Fintechs.

Figure N°03 : Les services bancaires



Source : <https://mydigitalweek.com>

3-2- Quelques exemples de services des Fintechs

Il est intéressant de noter que le rôle d'une Fintech peut améliorer l'expérience du consommateur, et le développement de meilleures interfaces technologiques.

A titre d'exemple, on peut citer Paypal, Venmo, Wise, Moneyfarm ou encore Square s'agissant des services de paiement.

Pour les services bancaires, le grand public connaît Tide, N26 ou Monzo alors que Coinbase est l'une des références du moment pour les services de « *trading* » de cryptomonnaies.

Certaines activités spécifiques, notamment le paiement (auprès de commerçants ou entre particuliers), le crédit individuel ou celui destiné à des PME ainsi que la gestion privée d'actifs, ont été parmi les premières à se voir ainsi prises d'assaut par des milliers de petites entreprises techno-financières.

Nous pouvons mentionner notamment Lending Club pour les services de crédit pour le prêt entre pairs ou « **P2P lending** » ou encore Vanguard pour la gestion d'actifs.

S'agissant du P2P lending, l'idée est qu'une plateforme dite de financement participatif mette en relation des prêteurs et des emprunteurs dans le cadre de l'obtention d'un crédit.

À l'heure actuelle, plusieurs modes de fonctionnement existent.

D'abord et c'est le cas de la plateforme Lending Club, des solutions de prêt en ligne sont proposées aux prêteurs dépendamment du risque qu'ils souhaitent prendre en termes de placement financier.

Concrètement et à la suite d'une demande de prêt effectuée par un emprunteur, le risque inhérent à ce prêt est évalué et noté par Lending Club.

S'agissant de distinguer entre un P2P lender et une banque classique, la différence majeure est que le « P2P lender n'est pas un intermédiaire financier : il n'investit pas dans le prêt »¹ alors qu'une banque dite classique « combine fonds propres et dette pour financer des prêts » sans que le P2P lender « n'utilise [...] ses fonds propres ».

Il est intéressant de noter que la rémunération du P2P lender se fait « sous la forme de commissions reçues, d'une part, lors de l'émission des prêts et, d'autre part, lors du remboursement des mensualités par les emprunteurs. »

En somme, « le P2P lender assure des services d'analyse du risque et de mise en relation et est rémunéré pour ces services »

Selon la firme PwC², « les grandes institutions financières du monde entier pourraient perdre 24 % de leurs revenus au profit des sociétés financières exploitant les nouvelles technologies ».

¹ C. Binsights, The Fintech 250: The Most Promising Fintech Companies Of 2022

² Global Fintech Report 2020, PwC

Il est donc crucial que ces banques optimisent l'utilisation de leurs actifs existants grâce à la transformation digitale tout en repensant complètement leurs modèles commerciaux.

Non seulement les Fintechs ont pu bénéficier de l'infonuagique, de la démocratisation des téléphones dits intelligents, de la récente technologie « *blockchain* », mais le développement des interfaces de programmation d'applications ou « **API** »¹ qu'elles offrent ont également été un moteur clé.

Sur la question des API, il faut noter que les services financiers étaient traditionnellement l'apanage des banques dans la mesure où il était difficilement concevable que des organismes tiers puissent accéder aux données bancaires des particuliers. La sensibilité et la confidentialité de ces données est en effet une question majeure.

Le développement des API est venu mettre un coup de pied dans la fourmilière de ce système bien établi.

Elles permettent outre la mise en réseau d'informations et la standardisation des communications, l'accès aux données entre les différentes parties impliquées dans les transactions financières, ce qui inclut notamment les banques, les fournisseurs tiers, les sites Web et les consommateurs.

De plus, certains auteurs notent que l'apparition des Fintechs crée un désavantage concurrentiel à l'échelle des banques traditionnelles.

En effet, le mode de fonctionnement de ces banques « repose sur des systèmes technologiques dont l'architecture est souvent archaïque et vétuste. Le remplacement de ces systèmes se fait à coups d'investissements chiffrés dans les milliards de dollars en équipement et en infrastructures. »²

Enfin, la récente faillite de la plateforme de cryptomonnaie FTX nous rappelle la nécessité d'une régulation adéquate de ces nouveaux acteurs.

¹ BRENDAN MILLER, Why APIs Are the Future of Fintech Innovation

² GOSSELIN, FRANCIS. « Un monde sans banques est-il possible ? », *Gestion*, vol. 42, no. 3, 2017, pp. 26-28.

Dans le même sens, la banque centrale américaine a récemment appelé par la voix de sa vice-présidente à ce que le secteur des cryptomonnaies soit soumis aux mêmes réglementations que le secteur financier traditionnel¹.

Certains observateurs font enfin noter que pour que le secteur des cryptomonnaies se développe davantage, « les plateformes des FinTechs et des BigTechs [doivent être] mieux en mesure d'exploiter le potentiel d'innovations réductrices de coûts que permet cette technologie.»²

4- Impact des Fintechs sur les banques

L'impact des Fintechs sur le secteur bancaire semble être marginal. Cependant, la montée en puissance des jeunes pousses de la finance digitale ne doit pas être prise à la légère .

Pour Jean Michel Pailhon, « La menace concurrentielle des fintech » est « **loin d'être un mythe** », elle « n'est pas encore déstabilisante pour la solvabilité des banques mais leur importance grandira au cours de la prochaine décennie ». Il est encore temps de réagir et de se préparer à la **révolution fintech** pour la banque !³

L'impact des FinTech sont notamment engendré par :

- Les institutions financières classiques qui prennent des initiatives pour faire face à la concurrence des FinTech. Ainsi, de nombreuses banques ont commencé à investir dans le développement de services de types FinTech et/ou à nouer des partenariats avec des FinTech. De plus, certaines banques ont procédé à la digitalisation de leurs opérations pour créer des banques 100% digitales, également appelées néo-banques. Les banques Nubank , Kuda Bank,

¹OLIVIER DOULIERY, (Washington) Des responsables de la banque centrale américaine (Fed) jugent nécessaire de réguler le secteur des cryptomonnaies, qui comporte des risques au même titre que le secteur financier classique, mis en lumière par la chute du géant des cryptomonnaies FTX. sur le site : <https://www.lapresse.ca/affaires>

² The Impact of Blockchain Technology on Finance: A Catalyst for Change Michael Casey, Jonah Crane, Gary Gensler, Simon Johnson, Neha Narula 16 July 2018

³ JEAN-MICHEL PAILHON, L'impact des FinTechs sur le secteur bancaire, Quels sont les impacts des FinTechs sur le secteur bancaire ? Passage en revue des dernières innovations et de ces nouveaux acteurs, 28 juin 2017 sur le : <https://www.unow.fr/blog/le-coin-des-experts/impact-fintech-banque/>

et WeBank respectivement basées au Brésil, au Nigeria et en Chine sont des exemples de banques 100% digitales ;¹

- Les entités non-bancaires : qualifiées d'entreprises de technologie financière ou FinTech, elles utilisent des technologies innovantes pour repenser un modèle d'affaires lié aux services financiers. Ces nouveaux acteurs de la sphère financière qui sont généralement des start-ups, se caractérisent par un objectif commun de simplifier et rendre plus adaptés, plus accessibles et moins coûteux, les services financiers offerts aux populations. Les FinTech les plus connues à ce jour sont notamment Robinhood, Stripe et Wise ;
- Les géants américains du numérique également appelés BigTech, ce sont Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft et leurs concurrents chinois Baidu, Alibaba,²

4-1- L'impact des nouvelles technologies sur la gestion des ressources humaines.

Les bouleversements introduits par les nouvelles technologies de l'information (NTIC) affectent la définition de tous les métiers, notamment ceux qui touchent de près ou de loin à l'organisation administrative, et a fait exploser le schéma classique de l'organisation taylorienne.

Dans ce contexte, la banque est appelée à vivre une importante transition: le passage de la production et de l'économie à celles des sociétés de connaissances fondées sur l'information et la communication.

L'Internet est une technologie qui a induit de nouveaux modes de gestion qui se conjuguent avec des mots de flexibilité, qualité et responsabilité.

4-2- L'impact de l'e-banking sur la relation banque/client :

La technologie joue un rôle efficace dans le renforcement de la relation entre le client et sa banque, car elle lui fournit des informations qui leur permet de répondre à leurs attentes dans un délai court. Elle s'adresse également aux services bancaires électroniques qui rendent l'institution financière et le client indissociables.

¹ NIMROD ANTA E. PAYNE ET MOHAMED TRAORE, op.cit, p9.

² Ibid, p10.

Les banques doivent considérer leurs clients comme des acteurs clés du processus d'innovation. Elle doit également prendre en compte les besoins et les attentes de ses clients afin de pouvoir entretenir une relation stable et durable fondée sur la communication, l'échange et la satisfaction.

Les institutions financières s'appuient généralement sur les mêmes produits et services offerts à leurs clients afin de renforcer la relation qui unit l'institution à ses clients, et se démarquer de la concurrence en offrant un ensemble de produits et service plus globalisant, plus cohérent, plus riche et plus innovant, aussi bien pour le client que pour elle-même. Ainsi, avec l'introduction des NTIC, la relation institutions financières/client est devenue l'axe majeur de cette différenciation. Ceci a obligé les banques à proposer d'autres produits et services en complément aux services financiers initialement offerts, en proposant une gamme plus élargie et plus personnalisée de produits et services¹.

La fréquence des contacts entre la banque et son client influe sur la relation, les unissant, plus la fréquence des contacts sont élevée, plus le client n'est susceptible de demeurer fidèle à sa banque, les intervenants ayant la possibilité de développer une relation stable

Ce qui résulte de l'impact de la fréquence des contacts entre la banque et son client sur l'unité de la relation entre eux : ce qui nous montre, plus la fréquence des contacts est élevée, plus la probabilité de client reste fidèle à sa banque, tout en lui offrant la possibilité de développer une relation stable.

4-3- L'impact des FinTechs sur le paiement

Grâce à la généralisation des technologies mobiles et au développement du "cloud computing" (l'exploitation de la puissance de calcul ou de stockage de serveurs sur le réseau internet), entre autres, il est désormais possible d'effectuer des paiements par d'autres systèmes que ceux d'une banque. Et cela ne date pas d'hier : PayPal a été créée en 1998 !

¹ ZAIR LYDIA ET MOUSSAOUI NORA, Les déterminants de l'adoption de l'e-banking par le secteur bancaire Algérien : Cas de l'Agence BNA N°581 de Tizi-Ouzou, mémoire master en sciences économique, université Mouloud MAMMERI de Tizi-ouzou, p51.

Le secteur du paiement est probablement celui qui a été “attaqué” le plus fortement, et qui échappe désormais le plus aux banques : aujourd’hui il est possible d’effectuer tous les paiements de la vie quotidienne sans passer par sa banque.

Parmi les plus belles réussites dans le domaine des nouvelles solutions de paiement en France, on peut parler de la cagnotte en ligne Leetchi par exemple qui revendique aujourd’hui plus de 7 millions d’utilisateurs dans 150 pays¹.

Section 2 : L’évolution de l’activité bancaire face aux Fintechs

L’avènement des TIC considérablement bouleversé et diversifié les canaux de distribution bancaires, qui répond aux besoins des clients et de la banque.

1- Les canaux de distribution bancaire :

La politique de distribution bancaire se trouve donc face à un quadruple défi ²:

- **Économique** : Baisser le coût des réseaux classiques, en faveur d’autres canaux alternatifs considérés comme pesant trop lourdement sur la rentabilité globale de l’entreprise.
- **Commercial** : Être adapté de façon permanente aux attentes et besoins évolutifs de la clientèle en besoin de disponibilités, tarification, ce qui influence d’une manière significative la reconfiguration des réseaux.
- **Concurrentiel** : Faire face à une compétitivité féroce internationale grâce notamment à la mondialisation et l’apparition d’internet. Les frontières nationales n’existent plus.
- **Technologique** : Pouvoir suivre et s’adapter aux nouvelles technologies qui ne cessent de se développer à une vitesse vertigineuses.

Cette grande diversification des canaux de distribution essentiellement due à l’impact des nouvelles technologies, qui pousse les banques à redéfinir leurs politiques

¹ JEAN-MICHEL PAILHON, L’impact des FinTechs sur le secteur bancaire, Quels sont les impacts des FinTechs sur le secteur bancaire ? Passage en revue des dernières innovations et de ces nouveaux acteurs, 28 juin 2017 sur le : <https://www.unow.fr/blog/le-coin-des-experts/impact-fintech-banque>

²ZAIR LYDIA & MOUSSAOUI NORA, op.cit, p36

de distributions. « Les banques ont le choix d'offrir leurs services bancaires à travers différents canaux de distribution électroniques tels que les technologies de l'internet, de la banque vidéo, la technologie de services bancaires par téléphone »¹.

2- La distribution multi canal

La distribution multi canal via agence via Internet passe par trois (03) étapes²:

Étape 1 : Se caractérise par une juxtaposition des canaux de distribution. Ces canaux sont souvent développés de manière automatique sans souci de cohérence et d'intégration entre eux. Cette situation présente des difficultés majeures à savoir, la possibilité de concurrence entre le système technologique et le réseau traditionnel, et la problématique d'harmonisation des différentes tâches assignées au réseau.

Étape 2 : Est celle des années 2000-2005, elle représente la réalisation d'une intégration de l'ensemble des réseaux autour d'un canal principal qui constitue l'agence bancaire.

Étape 3 : Consiste en l'intégration d'un portefeuille complet de système de distribution chaque dispositif s'adressa à des marchés spécifiques et pourra comporter une offre des produits, ainsi qu'une politique tarifaire qui lui soit propre.

3- Évolution des services bancaires

Dans le secteur bancaire il y a plusieurs cartes électroniques à savoir :

3-1- Les cartes bancaires³

Une carte électronique émise par une banque permet aux clients de la banque d'accéder à leur compte, retirer de l'argent ou payer des biens et services. Cela supprime la nécessité pour les clients d'aller à la banque pour retirer de l'argent de son compte, car ils peuvent maintenant aller à un GAB ou payer par voie électronique dans les commerces.

Globalement, l'évolution des cartes a commencé d'abord sous la forme des cartes de commerce, et puis carte de voyage et du tourisme, puis les cartes de crédit.

¹ DANIEL, ELIZABETH, The provision of electronic banking services in the UK and scandinavia, 2000, pp 319, 330.

² ZAÏR LYDIA & MOUSSAOUI NORA, op.cit., p37

³ Ibid, p42.

Ces cartes ont permis d'accroître le volume des ventes, et ensuite ont évolués le système de paiement électroniques. Une carte bancaire se présente sous la forme d'une carte plastique de taille 4,5 x 8,5 cm. Elle est équipée d'une bande magnétique et/ou d'une puce électronique.

La carte bancaire est définie par¹ :

- Un BIN (Bank Identification Number) qui donne l'identité de l'établissement émetteur de la carte ;
- Le nom du titulaire ;
- La date de fin de validité ;
- Le numéro CVV (CVV= Card Verification Value, Le code de sécurité est constitué par les trois derniers chiffres imprimés au dos d'une carte de crédit, dans l'espace de signature. Il offre une protection renforcée aux titulaires de carte, en particulier pour les transactions en ligne).

3-1-1- Type de carte bancaire:

Il existe différents types de cartes bancaires :

- **Les cartes de crédit :** Une carte émise par une société financière conférant à son titulaire une option d'emprunter des fonds, généralement au point de vente. Les cartes de crédit facturent des intérêts et sont principalement utilisées pour le financement à court terme. L'intérêt commence généralement un mois après un achat et les limites d'emprunt sont préétablies en fonction de la cote de crédit de l'individu. Les cartes de crédit ont des taux d'intérêt plus élevés que la plupart des prêts à la consommation ou des lignes de crédit. Presque chaque magasin dans les pays développés permet de payer des biens et services au moyen de cartes de crédit. En raison de leur acceptation répandue, les cartes de crédit sont une des formes les plus populaires de paiement des biens et services de consommation aux Etats-Unis. Il existe également des cartes bancaires associées à des crédits renouvelables proposées par les banques, des établissements de crédit ou de grands magasins. A chaque opération (retrait

¹ ZAIR LYDIA & MOUSSAOUI NORA, op.cit, p42.

d'espèces ou paiement), le titulaire de la carte peut choisir d'activer la fonction crédit¹.

- **Les cartes de débit ²**: La carte de débit est une carte prépayée avec une valeur stockée chaque fois qu'une personne utilise cette carte, la banque retire de l'argent directement à partir de son compte courant après chaque achat. Le compte de l'acheteur est débité du montant exact des achats. Cette carte permet non seulement de payer les commerçants sur place ou à distance, mais aussi de retirer des espèces aux DAB. Chaque opération réalisée avec la carte, le solde de compte est vérifié. Ainsi, le débit (retrait d'espèces ou paiement) ne peut s'opérer que s'il y a suffisamment d'argent sur le compte du client(ou dans la limite de découvert autorisée). Elle accepte deux modes de fonctionnement au choix du porteur :
- **La carte à débit immédiat** : Avec cette carte, la somme est débitée de compte de l'acheteur en général sous 24h.
- **La carte à débit différé** : l'originalité de ce type de carte tient au fait que les paiements sont regroupés et prélevés sur le compte de l'acheteur une fois par mois.

Le contrat de carte bancaire prévoit des plafonds de retrait et de paiement.

Par ailleurs la banque peut imposer une carte à autorisation systématique si elle juge la situation de client précaire ou dans le cadre du droit au compte. Tout comme elle peut refuser une carte à débit différé si les revenus de client ne lui semblent pas assez réguliers.

3-2- Technologie de la carte à puce:

Ces cartes appelées également les produits de réserve de valeur monétaire ou «bourses électronique» les cartes à puce se définissent comme des cartes à microprocesseur, multi usage rechargeables. L'utilisation de ces cartes prépayées n'est pas restreinte à un seul type de transaction. La nouveauté de cette forme de cartes est

¹ ZAIR LYDIA & MOUSSAOUI NORA, op.cit.,p43.

² Ibid, p44.

que son microprocesseur incorpore et qui en constitue le cerveau de la carte, permet de garantir son identité. Au cas où il détecte la présence d'une activité frauduleuse, le microprocesseur stoppe l'échange des données pour vérifier certains paramètres du programme. C'est d'ailleurs grâce à ce pouvoir sécuritaire dont elle est dotée que les banques ont optées pour la carte à puce.

Elle permet aussi d'effectuer sur les DAB sans recourir à l'agence, les opérations suivantes : consultation des soldes, retrait des billets. Elle permet aussi d'effectuer des paiements sur les terminaux de paiement électronique.

- **La carte CIB** est constituée de deux types :
 - **CIB classique** : salaire supérieur ou égale à 120 000,00DA, le plafond des retraits est de 80% du salaire sur les DAB par mois, sur les GAB à hauteur de solde.
 - **CIB GOLD** : salaire inférieur à 120 000,00DA, le plafond des retraits est de 80% des salaires sur les DAB par mois, sur le GAB à hauteur du solde. Cette carte est délivrée gratuitement lors de l'ouverture de compte chèque, des frais vous sont prélevés lors de son utilisation sur les automates.

La carte CIB est valide 3 ans, renouvelable avant la fin de sa validité dans le cas de sa détérioration ou en cas de perte ou de vol.

- **La carte bancaire virtuelle** : ce mode de paiement est accepté sur tous les sites acceptant les cartes visa, MasterCard ou Carte Bleu, il n'est pas recommandé de l'utiliser sur les sites qui demandent de présenter la carte au moment de la livraison, ou de la délivrance du bien ou du service acheté.
- **Le chèque électronique**

Avec ce système de paiement, nécessitant l'installation d'un logiciel, le client dispose d'un carnet de chèques électroniques qui pourront être transmis à leurs destinataires par courriel, ou par l'intermédiaire d'un site Web. Il suffit de remplir le chèque comme d'habitude et d'y apposer sa signature numérique (chiffrée). Grâce à un dispositif de lecture automatique des chèques, l'ordre de paiement est numérisé et directement transmis à la banque. Celle-ci effectue le transfert de fonds comme s'il

s'agissait d'un chèque papier, et le consommateur reçoit alors une confirmation de transaction par courriel, incluant le numéro du chèque et le montant de la transaction.¹

3-3- L'e-paiement :

C'est un service qui permet aux titulaires de la carte CIB, d'effectuer des paiements de biens et services à distance via internet. Grâce à ce service, vous pouvez régler des factures acheter de billets d'avions..., et ce suivant l'adhésion des sociétés et commerçants à ce moyen de paiement.

3-4- Le-banking

Est un processus nouveau qui permet au client d'avoir accès à ses comptes, de transférer des fonds entre comptes, de recevoir et de payer des factures en ligne ainsi que de comparer les différentes offres des différentes banques et les recommandations des conseillers, le tout à l'aide d'un simple clic, et ce, sur une base quotidienne.

Aujourd'hui, l'e-banking connaît un grand essor. Plusieurs éléments ont favorisés ce développement, plus particulièrement Internet et le Guichet Automatique. Avec Internet (grâce à des protocoles et des langages de programmation) les banques sont arrivées à instaurer un cadre transactionnel sécurisé qui a permis d'attirer les clients. Quant aux GAB ils permettent au client d'obtenir des liquidités et d'effectuer, lorsqu'il désire, la plupart des autres opérations bancaires (paiement de facture dépôt, mise à jour, etc.).

4- Le défi du digital pour les banques traditionnelles

La clientèle dite « digital native » a également poussé cette mutation des services financiers traditionnels vers des services digitalisés. De plus, comme la plupart des startups Fintechs sont encore en dehors des radars réglementaires, elles ont l'avantage d'avoir plus d'agilité que les banques traditionnelles qui sont soumises à des réglementations plus strictes et utilisent des systèmes informatiques archaïques, qui ne sont plus adaptés aux besoins de réactivité et d'efficacité que recherchent les clients. Un autre avantage dont bénéficient les Néobanques réside dans le fait que leurs frais de structure soient beaucoup plus faibles que les banques traditionnelles. Cela

¹ZAIR LYDIA & MOUSSAOUI NORA, op.cit, p46

favorise leur rentabilité et elles sont donc plus aptes à proposer des services à bas coût à leurs clients.¹

5- Démocratisation de l'accès aux services bancaires en ligne

Les services de paiement dits « peer-to-peer » devenus très populaires, comme PayPal ou encore Lydia offrent une alternative aux virements bancaires traditionnels. Le fait que les virements soient quasiment instantanés, qu'ils soient sécurisés et plus pratiques d'utilisation séduisent de plus en plus de consommateurs de services financiers. Le paiement mobile est aussi devenu un business modèle important que les géants d'internet comme Apple (avec Apple Pay) ou encore Google avec (Google Pay) proposent dans leurs services.

6- De nouvelles formes de financement aux particuliers et aux entreprises

Les services de financement des particuliers et des entreprises ont également été sujet aux changements qu'on impliqués l'arrivée des nouvelles startups Fintechs. Ces dernières proposent une alternative aux clients des banques traditionnelles avec des systèmes de prêt ou de dons innovants afin de financer tous types de projets. Il existe par exemple le « crowdfunding » ou encore le « crowdlending » ou également appelé « peer-to-peer lending ».

Ces systèmes permettent aux clients particuliers ou entreprises en besoin de financement d'accéder aisément à des fonds sans passer par les services des banques traditionnelles, qui demandent bien souvent à ses clients de remplir des conditions particulières et qui sont bien plus coûteuses.

Le « crowdfunding », traduit littéralement par « le financement par la foule », est une forme de financement participatif. Le principe est simple : la récolte de fonds se fait par de multiples dons de montants plus ou moins élevés. Cela se passe sur internet ou sur des applications via des plateformes de « crowdfunding ». Il s'agit de mettre en relation des porteurs de projets avec des donateurs qui reçoivent en échange une récompense non financière, comme par exemple des bons de réductions, ou des échantillons gratuits.

¹ CHLOÉ VIVES, op.cit, p30-33

Le « crowdfunding » connaît un succès important depuis ces dernières années. En 2017, plus de 330 millions d'euros ont été récoltés en France par ce biais.

Aujourd'hui, on recense des centaines de plateformes dans le monde. Les plus connues sont Ulule, Kickstarter, KissKissBankBank ou encore GoFundMe, elles ont financé des milliers de projets innovants ce qui a rendu cette innovation Fintech très attractive et populaire.

Ce nouveau business model du financement participatif révolutionne le financement de projet. Les Fintechs de « crowdfunding » se rémunèrent en prenant une commission sur la somme totale récoltée par le projet. Grâce à cette innovation, ces startups se placent en concurrence directe avec les banques ou les établissements de crédit spécialisés.

De nombreux projets qui se seraient vu refuser un prêt dans une banque traditionnelle ont pu finalement voir le jour grâce à ce service de « crowdfunding ». Les entreprises et les particuliers se tournent donc de plus en plus vers ce type de financement, permettant aux Fintechs d'acquérir une plus grosse part de marché face au secteur bancaire traditionnel.

De plus, en choisissant le financement participatif, les startups Fintechs ainsi que les porteurs de projets évitent tous risques financiers liés au secteur bancaire car le principe est de se concentrer seulement sur la mise en relation directe entre les emprunteurs et les donneurs.

❖ **Le « crowdlending » ou « peer-to-peer lending »**

Le « crowdlending » ou également appelé « peer-to-peer lending » est une forme de financement participatif, mais elle reste différente du « crowdfunding » puisqu'il s'agit d'un financement par prêt et non par don.

Finalement, il s'agit du même principe qu'une banque : des particuliers ou des entreprises investissent dans un projet et elles reçoivent en échange un rendement mensuel.

De plus, le « crowdlending » et le crowdfunding ont des objectifs différents. Tandis que le « crowdfunding » apporte des solutions de financement pour des projets, l'objectif du prêt « peer-to-peer » est la consolidation de dettes.

Parmi les acteurs les plus connus du «crowdlending» on retrouve SoFi, Prosper, Zopa, RateSetter ou encore LendingClub. En utilisant l'innovation Big Data, ils proposent des services plus personnalisés et plus simplifiés pour les emprunteurs et les prêteurs, ils permettent aussi de simplifier et d'accélérer la prise de décision contrairement aux acteurs traditionnels beaucoup plus lents et moins transparents.

Les prêts « peer-to-peer » sont une autre grande tendance des Fintechs. Ils permettent aux particuliers et aux entreprises de se prêter et d'emprunter entre eux. Grâce à leur structure efficace, les Fintechs de prêt « peer-to-peer » sont en mesure d'offrir des taux d'intérêt bas et un processus de prêt amélioré.

Williams-Grut (2016) explique l'avantage dont profitent les Fintechs grâce à leur business modèle innovant. Comme ces dernières ne sont pas directement impliquées dans le prêt lui-même, car elles mettent juste en relation les prêteurs et les emprunteurs, elles n'ont pas besoin de respecter les exigences de capital qui influencent le montant total des prêts, tandis que les banques sont de plus en plus limitées dans les prêts qu'elles accordent.

Les évolutions dans le secteur de la Fintech ont mis l'accent sur la microfinance comme une solution à la pauvreté (Soederberg 2013). Le potentiel du « peer-to-peer lending » est révélé dans les années 1990 comme « le vaccin contre la pandémie de pauvreté ». En remplaçant les garanties économiques par de la « solidarité » via le biais de prêts collectifs, les entreprises accèdent à des moyens de financements et permettent aux Fintechs telles que les institutions de microfinance d'acquérir une crédibilité face aux institutions bancaires traditionnelles.

Section 3 : Les risques et la réglementation prudentiel

La protection des déposants et de l'importance du système bancaire est nécessaire dans le financement de l'économie.

Les banques soumis à une protection des déposants ou à une réglementation dense et complexe. Qui sont imposées par les autorités monétaires, et, pour exercer l'activité de banque ou d'établissement financiers. La profession est soumise aux divers risques qu'ils doivent être maîtrisé et évalués.

1- Les risques associés aux fintechs

Les principaux risques induits par le développement des FinTech sont les risques opérationnels, de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme, de non-conformité aux réglementations en vigueur et de crédit.

1-1- Risques opérationnels :

L'informatisation et l'importance de l'Internet dans le secteur financier continuent de croître, notamment sous l'impulsion des FinTech. Il en résulte de nouvelles formes de risques opérationnels relatifs à la cybersécurité, c'est-à-dire la sécurité et l'intégrité des systèmes d'information où les données sont stockées. En effet, de nombreux cas de piratage informatique des portefeuilles électroniques et des plateformes d'échange de monnaies virtuelles témoignent de la réalité de ce risque.

Par ailleurs, ces risques concernent également les établissements de crédit et les institutions de microfinance qui utilisent de plus en plus de logiciels et de matériels informatiques spécialisés ainsi que des prestataires de services, pour la gestion de leur système d'information.

1-2- Risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme (BC/FT)

Il s'agit notamment du piratage de Coincheck en janvier 2018 pour 534 millions de dollars américains et de la faillite de la plateforme d'échange de Bitcoin, MtGox, provoquée par le détournement de 650 000 Bitcoins pour une contre-valeur d'environ

360 millions de dollars en 2015. Par exemple, l'augmentation de l'utilisation de clouds externes pour le stockage et le traitement des données.¹

Le développement des FinTech va de pair avec la problématique de la lutte contre le blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme (LBC/FT), car l'anonymat relatif permis par certaines plateformes technologiques est de nature à accroître les risques de BC/FT.

En effet, les standards internationaux de LBC/FT imposent notamment des obligations de vigilance à l'égard de la clientèle (identification des clients et des bénéficiaires effectifs) ainsi que des obligations déclaratives de transactions suspectes.

Or, le caractère anonyme des transactions impliquant certains crypto-actifs tels que le Monero, est en contradiction avec les dispositions sus-évoquées et accroît le risque de BC/FT. De fait, ces critères ne sont pas respectés par la majorité des systèmes de paiement utilisant des actifs financiers virtuels.

1-3- Risques de crédit :

Certaines FinTech offrent des services financiers d'intermédiation sans système de garantie publique, ce qui augmente le risque de défaut des contreparties.

En effet, les utilisateurs des services de crowdfunding ou des crypto-actifs pourraient ne pas disposer de recours en cas de perte de leurs avoirs, dans la mesure où ces derniers ne sont pas couverts par les systèmes traditionnels de garantie ou de protection des déposants. S'agissant des activités de crowdfunding, le risque de crédit est en lien avec la possibilité que la plateforme ferme subitement ou que les projets dans lesquels les avoirs des utilisateurs sont investis ne soient pas rentables. Quant à la blockchain, elle est, selon ses promoteurs, censée diminuer les risques de contrepartie en général et ceux liés au traitement de certaines opérations, grâce à des procédures administratives (post-trading), de règlement et de livraison plus efficaces, telles que les « contrats intelligents » qui devraient permettre le dénouement quasi-automatique des transactions. Toutefois, certains analystes soulignent les risques liés à l'absence d'une contrepartie centrale assurant la compensation dans ces opérations.

¹ NIMROD ANTA E. PAYNE & MOHAMED TRAORE, op.cit, p17

Dans ces conditions, des défaillances dans le mode de gouvernance des plateformes utilisant la blockchain pourraient subvenir et amplifier le risque de contrepartie inhérent aux opérations financières qui s'y déroulent.

1-4- Risques de non-conformité aux textes réglementaires

Certains services offerts par les FinTech tels que le financement participatif ou la mise à disposition et la gestion de crypto-actifs, bien que relevant de manière générale de secteurs d'activité réglementés, à savoir le crédit et les paiements, reposent sur des modèles d'affaires inédits qui ne sont pas encadrés par les textes en vigueur. Ainsi, il n'existe pas d'agrément que les acteurs pourraient solliciter pour leurs activités ou d'exigences précises auxquelles ces derniers seraient tenus de se conformer. En conséquence, les FinTech offrent parfois leurs services en l'absence de toute réglementation concrètement applicable et sans agrément. Cela crée de fait un risque de non-conformité avec les autres textes en vigueur qui pourraient s'avérer pertinents (LBC/FT, relations financières extérieures etc).

Par ailleurs, la question de la surveillance effective de ces structures pourrait se poser également dans la mesure où la plupart d'entre elles ne sont assujetties à aucune structure de supervision. Cette absence de contrôle de leurs activités accroît le risque sus-évoqué.

1-5- Risques de liquidité et de marché

Certains domaines d'application des Fintech, tels que les crypto-actifs, ne sont pas épargnés par les risques de liquidité et de marché. S'agissant du risque de liquidité, il est dû au fait que les actifs susmentionnés ne disposent d'aucun système garantissant leur convertibilité en monnaie classique. En effet, une crise de confiance liée à la viabilité des Bitcoins laisserait les utilisateurs dans l'incapacité de s'en séparer en échange de monnaie classique. Les sommes investies dans l'acquisition de ces crypto-actifs seraient donc perdues. Quant au risque de marché, il résulte de la forte volatilité observée sur le cours de certains crypto-actifs tels que le Bitcoin.

2- Les règles prudentielles.

La réglementation est le contrôle de l'activité bancaire par l'État et la surveillance du système bancaire par la banque centrale, qui assure le refinancement des banques et joue ainsi le rôle de prêteur. Ce dernier rend les règles prudentielles relativement inutiles.

2-1- Définition de la réglementation prudentielle

Selon P. Fister la réglementation prudentielle est définie comme étant : «L'ensemble des mesures qui permettent de réduire ou de mieux assumer les risques gérés par les diverses composantes du système financiers »¹.

Les règles prudentielles sont édictées afin d'atteindre deux objectifs à savoir la stabilité du système bancaire et la protection des déposants et créanciers.

2-2- Les différents types de la réglementation

Les autorités réglementaires des différents pays ont complété le dispositif réglementaire, en particulier en incorporant la réglementation prudentielle qui comprend les règles différentes pour les fonds propres, les taux d'intérêts et la liquidité. Cela est dû à la montée générale de l'instabilité bancaire et financière et faire la fin aux risques bancaires sans crée de distorsion de concurrence entre les établissements.

a- La réglementation de la liquidité

La liquidité bancaire se définit comme la somme des billets et de la monnaie centrale détenu par les établissements de crédit.

Les banques ont besoin de liquidité pour plusieurs raisons² :

- ✓ Demande de monnaie fiduciaire de la clientèle.
- ✓ Achat de devises auprès de la banque centrale
- ✓ Règlement des dettes aux autres banques après compensation

¹ DIDIER JOËL KAMA N'GBESSO, Analyse comparative des déterminants macro-économiques du risque financier : un essai d'investigation empirique. Mémoire de Master, 2011, p42.

² DOVOGIEN, Comptabilité et audit bancaire, édition DUNOD, 2^{ème} édition, Paris, 2008, p17

- ✓ Exigence d'une liquidité minimale par les autorités.

La réglementation donne à la banque centrale les moyens d'agir, directement ou indirectement sur la quantité de monnaie en influant la liquidité bancaire.

b- La réglementation des taux d'intérêts

Le comité de Bâle a renoncé à introduire une charge en capital standardisée au titre du risque de taux d'intérêt¹.

Un pouvoir discrétionnaire est certes laissé aux superviseurs nationaux pour jauger la couverture de ce risque par les établissements, avec la possibilité d'imposer une méthode standard s'ils la jugent nécessaire.

c- La réglementation des fonds propres

Les fonds propres réglementaires sont constitués des fonds propres de base et des fonds propres complémentaires, certains éléments sont déduits de ces fonds propre. Les raisons justifient une réglementation des fonds propre² :

- La protection des déposants contre la menace d'une perte complète de leurs avoirs en cas de faillite de la banque, considérée comme des créanciers, les déposants, qui sont des agents dispersés et souvent peu compétents, n'ont pas toute l'information voulue sur la manière dont la banque est gérée.
- La réduction des problèmes d'alea moral associés à certaines formes d'assurance publique des dépôts, en présence d'un filet de sécurité de type garantie des dépôts, les incitations des banquiers à une prise de risque accrue peuvent augmenter.

2-3- Le rôle de la régulation financière³

La régulation dans l'activité financière est fixée sur trois (03) types, à savoir :

- La régulation prudentielle,

¹ www.revue-banque.fr

² MARIE-FRANÇOISE DELAITE, Les fonds propre bancaire au cœur de la crise financière (en ligne). monde en développement avril 2012, n°160, pp117-132 disponible sur <https://www.cairn.info/revue-monde-en-developpement-2012-4-page117htm>.

³ Ibid.

- La régulation des activités
- Et enfin la régulation des relations avec les clients.

Selon P. Fister la réglementation prudentielle est définie comme étant : «L'ensemble des mesures qui permettent de réduire ou de mieux assumer les risques gérés par les diverses composantes du système financiers »¹.

Les règles prudentielles sont édictées afin d'atteindre deux objectifs à savoir la stabilité du système bancaire et la protection des déposants et créanciers.

Plus un secteur est régulé, et donc englué dans les lourdeurs de la régulation, plus ces entreprises « disruptives » trouveront leur place. L'exemple des taxis et Uber en serait une belle illustration.

De la même manière, on pourrait considérer que les Fintech « adorent » la régulation bancaire. Bâle III et toutes les lois venant encadrer, limiter, restreindre voire interdire certaines activités, ou celles imposant des contrôles, des mesures, des reportings seraient du pain bénit pour ces entreprises d'un genre nouveau².

Les Fintech se nourriraient ainsi de la réglementation... applicable aux autres (les établissements bancaires) et non à elles, leur mode de fonctionnement étant de mieux s'en écarter. Car leur raison d'être, en quelque sorte, consiste justement à proposer aux clients de services hyperrégulés une approche totalement innovante, loin des organisations traditionnelles des acteurs traditionnels. Mais cette vision est sans doute trop simpliste, même si, dans certains cas, elle est pertinente. Ma conviction est que pour le domaine bancaire et financier, la réglementation n'est pas un facteur déterminant de l'apparition et du développement des Fintech. La régulation n'explique pas tout et n'est pas le seul facteur permettant de comprendre le succès des entreprises innovantes.

Dans la finance, les causes de ce succès sont multiples : rigidité des organisations traditionnelles, poids des hiérarchies, pesanteur des habitudes, culture de

¹ DIDIER JOËL KAMA N'GBESSO. op.cit, p42.

² HUBERT DE VAUPLANE, Les FinTech et la réglementation bancaire et financière, revue Banque & Stratégie n° 339 septembre 2015 op.cit, p34.

l'absence de risque et son corollaire l'absence de prise décision individuelle, contraintes sociales...

2-4- Les objectifs de la réglementation prudentielle.

Les règles parfois restrictives et limitations induites par la réglementation prudentielle visent à répondre à des besoins des déposants et du système bancaire dans son ensemble.

2-4-1- Les objectifs de la réglementation prudentielle

Le souci des préservations de la solvabilité du système bancaire a conduit à négliger l'ouverture de la profession, et le maintien d'une concurrence suffisante, ainsi que la réglementation prudentielle vise d'une manière assez prononcée à prendre cinq objectifs principaux ¹:

- a- **La solvabilité monétaire** : qui implique une identification précise des établissements bancaires qui contribuent à la créance monétaire et une connaissance précise de l'évolution de leurs opérations actives et passives, et qui peut rendre nécessaire des prescriptions plus contraignantes, telles que des réserves obligatoires.
- b- **La stabilité du système bancaire** : qui vise à éviter et contrôler les risques systémiques ou des défaillances en chaîne, et qui implique une surveillance adéquate de la situation financière des établissements de crédit.
- c- **La protection des intérêts de la clientèle** : qui vise à garantir un équilibre convenable dans la relation entre les établissements bancaires et leurs clients.
- d- **Le bon fonctionnement du système bancaire** : notamment des systèmes de règlement et de paiement, qui doit assurer la qualité et l'efficacité la plus grande au moindre coût pour la clientèle comme pour les établissements participants.
- e- **L'orientation des placements et financements** : qui vise à réaliser une allocation des ressources conforme aux objectifs de la politique économique.²

2-5- L'apparition de la Regtech

¹ TAKERABT SAMIA, ZENADI DALILA, op.cit, p8

² Ibid, p8.

Les Regtechs englobent toutes les technologies essentielles à la conformité réglementaire : avec l'utilisation d'une approche Big Data pour traiter les données en temps réel et avec l'utilisation de l'intelligence artificielle «deep learning » pour analyser les données et émettre des réponses rapides et adaptées.

Selon Anagnostopoulos (2018), les principaux atouts des solutions Regtechs, leur permettant de créer des avantages sur leurs concurrents sont¹ :

- ❖ **L'agilité** : Analyse de données non-structurées qui rend possible une harmonisation universelle des normes et des outils utilisant diverses sources de données ;
- ❖ **L'apport de rapports réguliers** : La Regtech permet de fournir des rapports pouvant être générés rapidement. Par exemple, elle peut offrir une analyse des transactions en quasi-temps réel. Ces rapports permettent une réglementation et une gestion des risques proactives ;
- ❖ **La rapidité d'exécution et d'intégration** : Les Regtechs raccourcissent les délais de mise en œuvre des solutions réglementaires ;
- ❖ **La pertinence des analyses** : Monitoring intelligent des risques et de la surveillance des activités. Pour les régulateurs, l'IA modélise des politiques de réglementation et simule l'impact des nouvelles réglementations avant même leur mise en place.

Conclusion

L'étude de deuxième chapitre nous a permis de déduire que à l'arrivée de FinTech, toutes les entreprises ont la possibilité d'offrir de nouveaux produits et services financiers, où les banques permettent la possibilité d'établir des relations électroniques avec leurs clients et leurs fournisseurs, et de partager des marchés sur des plateformes électroniques en ligne afin d'accéder plus facilement à des marchés sur un niveau mondial.

¹ THOMAS STEINVILLE, La Fintech et les nouveaux rapports de force sur le secteur bancaire et financier, Mémoire Master 2 Programme Grandes Ecoles

Le développement des activités bancaires et l'accroissement des risques qui en découlent a conduit à la mise en place d'une nouvelle réglementation prudentielle, qui ont eu lieu afin d'assurer au plan mondial, la couverture prudentielle des risques.

On peut conclure que ces innovations sur lesquelles s'est appuyée la banque ont poussé le client à devenir plus indépendant ; Il compte sur lui-même pour subvenir à ses besoins, ce qui n'est plus le cas de nos jours. Cela nous amène à repenser et développer la relation entre la banque et le client.

Chapitre III :

**L'impact des finthechs sur l'innovation
bancaire et des technologies au sein de BNA**

581 TIZI OUZOU

Introduction

Nombreuses organisations ont dû rester compétitives et répondre aux exigences d'un environnement en constante mutation. Parmi ces organisations, les institutions financières ont été particulièrement touchées par cette transformation numérique. La banque nationale d'Algérie, et plus précisément sa succursale 581 à TIZI OUZOU, n'a pas fait exception de cette tendance

Le présent rapport retrace l'évolution des principaux indicateurs économiques, monétaires et financiers de l'économie nationale et présente les mesures prises, par la Banque d'Algérie, et les résultats en matière, notamment de politique monétaire, de supervision bancaire et de stabilité financière au cours de l'année 2023 et ce, à la lumière des évolutions de l'économie mondiale.

Ce chapitre pratique vise à étudier l'impact des finthecs sur l'innovation bancaire et des technologies au sein de BNA 581 TIZI OUZOU. Nous allons traiter comment l'adoption de ces technologies a influencé les opérations bancaires.

L'étude se déroulera en trois phases, tout d'abord nous débutons notre chapitre par une présentation de la BNA et de l'organisme d'accueil. Ensuite, nous analysons les différentes technologies financières utilisées au sein de la BNA 581 TIZI OUZOU.

Section 01 : Présentation de la banque nationale d'Algérie

Avant de présenter notre lieu de stage l'agence BNA 582 TIZI OUZOU. Il est impératif de commencer par présenter la banque nationale d'Algérie son réseau et son organisation, ses objectifs et ses missions :

1- Présentation de la banque nationale d'Algérie BNA TIZI OUZOU

La banque nationale d'Algérie par abréviation « BNA », société par actions au capital social de 15000000000000 DA, sise au 08 boulevard Che Guevara, Alger, est la première banque commerciale nationale en Algérie.

La BNA commercialise un large éventail de produits et services bancaires ainsi que des produits d'assurance, « simples, conformes aux réglementations en vigueur avec des tarifs compétitifs » destinés à satisfaire toute sa clientèle.

La banque détient dans son portefeuille 30 filiales et participations, dont six 06 à l'étranger.

Avec plus de 5000 collaborateurs, la BNA soutient tous les investisseurs, résidents et non-résidents dans la réalisation de leurs projets, et ce par des offres de financement adaptées et un accompagnement de qualité, ce qui contribue activement à l'épanouissement économique national.

Vision de la banque est de devenir la banque de référence en Algérie et pour l'ensemble des acteurs économiques

2- Mission de la banque

Comme on l'a déjà cité, la BNA exerce toutes les activités d'une banque de dépôts : Elle assure notamment le service financier des groupements professionnels et des entreprises, elle traite toutes les opérations de banque, de change et de crédits dans le cadre de la législation et de la réglementation des banque et peut notamment.

- La participation à la croissance de l'économie nationale, à travers la mobilisation de l'épargne et la mise en place des financements adaptés aux besoins de la clientèle.

- L'amélioration du niveau de bancarisation des citoyens à travers de l'élargissement et la modernisation du réseau d'exploitation.
- La prise en charge des attentes de la clientèle à travers la mise en place d'une gamme de produits et services modernes et accessibles.
- La consécration d'une image d'une banque responsable et citoyenne.

Valeurs de la banque sont qualité progrès éthique reconnaissance

3- Historique de la banque nationale d'Algérie BNA

Première banque commerciale nationale, la Banque Nationale d'Algérie (BNA) a été créée le 13 juin 1966. Elle exerçait toutes les activités d'une banque universelle et elle était chargée en outre du financement de l'agriculture.

En 1982, c'est la restauration de la BNA, ayant donné naissance à une nouvelle banque, BADR, spécialisée dans le financement et la promotion du secteur rural.

En 1988, c'est la loi n° 88-01 du 12 janvier 1988 portant orientation des entreprises économiques vers leur autonomie, avait des implications incontestables sur l'organisation et les missions de la BNA avec notamment :

- 1- Le retrait du Trésor des circuits financiers et la non centralisation de distribution de ressources par le Trésor ;
- 2- La libre domiciliation des entreprises auprès des banques ;
- 3- La non automaticité des financements.

En 1990 c'est la loi n° 90-01 du 14 avril, 1990 relative à la Monnaie et au Crédit qui a provoqué une refonte radicale du système bancaire en harmonie avec les nouvelles orientations économique du pays.

En 1990, la BNA, à l'instar des autres banques, est considérée comme une personne morale qui effectue, à titre de de profession habituelle principalement des opérations de crédit ainsi que la mise à disposition de la clientèle, des moyens de paiement et la gestion de ceux-ci.

En 1995, c'est la première banque qui a obtenu son agrément par délibération du conseil de la Monnaie et du Crédit le 05 septembre 1995.

En 2009, Augmentation du capital de la BNA, passant de 14,6 milliards de dinars à 41,6 milliards de dinars.

En 2018, augmentation du capital BNA, passant de 41,6 milliards de Dinars à 150 milliards de Dinars.

En 2020, lancement de l'activité « Finance Islamique ».

4- Les services de l'e-banking de la BNA :

Les services bancaires à distance sont repartis en packs comme suit 97 :

4-1- Le Pack « NET » : C'est un service à distance qui est mis à la disposition des clients et se compose des services suivants :

- Consultation des soldes et de l'historique des comptes ;
- Consultation des derniers mouvements ;
- Recherche d'opération sur le compte ;
- Téléchargement des relevés de compte ;
- Edition des relevés de compte ;
- Services de messagerie (mailing).

4-2- Le Pack « NET+ » : Le pack « NET+ » comporte les services du pack « NET » auxquels s'ajoutent les services suivants :

- Virement ponctuel en intra de compte à compte du même client ;
- Virements de salaires pour les entreprises, hors clients « Echange des Données Informatisées (EDI) » ;
- Commande de chéquier ;
- Commande de carte bancaire ;
- Opposition sur carte.

5- Les conditions d'adhésion aux services à distance « BNA.net » :

Les services bancaires à distance sont offerts aux :

- Clients physiques (particuliers, et ceux exerçant une profession libérale), associations et autres détenant un compte chèque ;
- Clients morales (entreprises et commerçants) détenant un compte courant.

5-1- Selon les conditions d'adhésion :

- L'accès aux services « BNA.net » via le site www.ebanking.bna.dz, est subordonné à la signature d'une convention d'adhésion aux services de la banque en ligne.

L'entreprise abonnée doit désigner les personnes habilitées à accéder aux services «BNA.net », et à signer la demande d'abonnement « BNA.net » jointe en annexe 1.

- L'accès aux services « BNA.net » est permis uniquement aux personnes dument désignées, lesquelles s'authentifient au moyen d'un identifiant préalablement crée par la banque et d'un mot de passe personnalisé par son utilisateur.
- Les frais d'abonnement relatifs auxdites prestations sont prélevés mensuellement par la banque pour chaque compte d'abonnement indiqué sur la convention d'adhésion aux services « BNA.net ». Comme le montre le tableau ci-après.

6- Organisation de la BNA

Les agences sont classées en fonction de niveau déployé, selon les catégories suivantes :

- Agences Principales
- Agence de 1^{ère} catégorie A
- Agence de 2^{ème} catégorie B
- Agence de 3^{ème} catégorie C. Avec deux formes avec ou sans traitement des opérations de commerce extérieur

- Agence sur site implanté dans les locaux des grandes entreprises publiques

L'agence est placée sous la responsabilité d'un directeur secondé, selon le niveau d'activité par :

- Deux (02) directeurs adjoints chargé respectueusement du front et back office pour les agences principales et de la première catégorie.

Le directeur et le directeur adjoint sont nommés par décision du président directeur général.

6-1- Les agences principales elles ont pour mission

- L'animation commerciale
- Etude et analyse du risques
- Opération de caisse
- Opération de commerce extérieur
- Caisse principale

6-2- Agence de catégorie A et B

Elles ont la même structure que les agences principales, mais ne disposent pas de caisses principales

6-3- Agences de catégorie C

Elles traitent les opérations principales :

- Opérations de caisse et de commerce extérieur
- Opération de crédit et d'animation commerciale

7- Objectifs de la BNA

La réaction des fonctions bancaires ainsi que le mode de fonctionnement des entreprises jouent un très grand rôle dans l'évolution de l'économie de pays.

En relation avec cette évolution, la BNA a pour objectif de :

- ✓ La BNA a pour objectif les financements de l'économie. Elle doit maximiser sa rentabilité en collectant des ressources financières auprès des agents

économiques pour une redistribution sous forme de crédit au profit du développement de l'économie. C'est le rôle d'une détermination financière.

- ✓ S'adapter aux règles de la commercialisation dans ses rapports avec sa clientèle commerciale qui connaît déjà des profonds changements dans ses structures et son organisation
- ✓ Améliorer sa rentabilité via un accroissement des ressources, contrepartie des crédits et par la promotion des services qui indirectement peuvent encore augmenter d'avantage cette rentabilité.

8- Filiales et participations en Algérie

1. Institutions financières :

- Société de Refinancement Hypothécaire « SRH »
- Société de Gestion de la Bourse des valeurs Mobilières
- Société Algérie Clearing « S.A.C »
- Charikat El Istithmar Mali « CELIM SICAV »
- Société Nationale de Leasing „SNL“

2. Société d'assurance et de garanties :

- Société de Garantie de Dépôt Bancaires « SGDB »
- Caisse de Garantie des Crédits d'Investissement «CGCI »
- Société de Garantie du crédit immobilier « S.G.C.I. »
- Fond de Caution Mutuelle de Garantie Risque Crédits/Jeunes promoteurs « FCMGRCI »
- Fond de garantie mutuelle des Micros- Crédits ANGEM
- Mutuelle de garantie des Risques Crédits CNAC
- Algerian Gulf Life Insurance Company « AGLIC »

- Compagnie Algérienne d'Assurance et de Garantie des Exportations « CAGEX »

3. Société de service interbancaire :

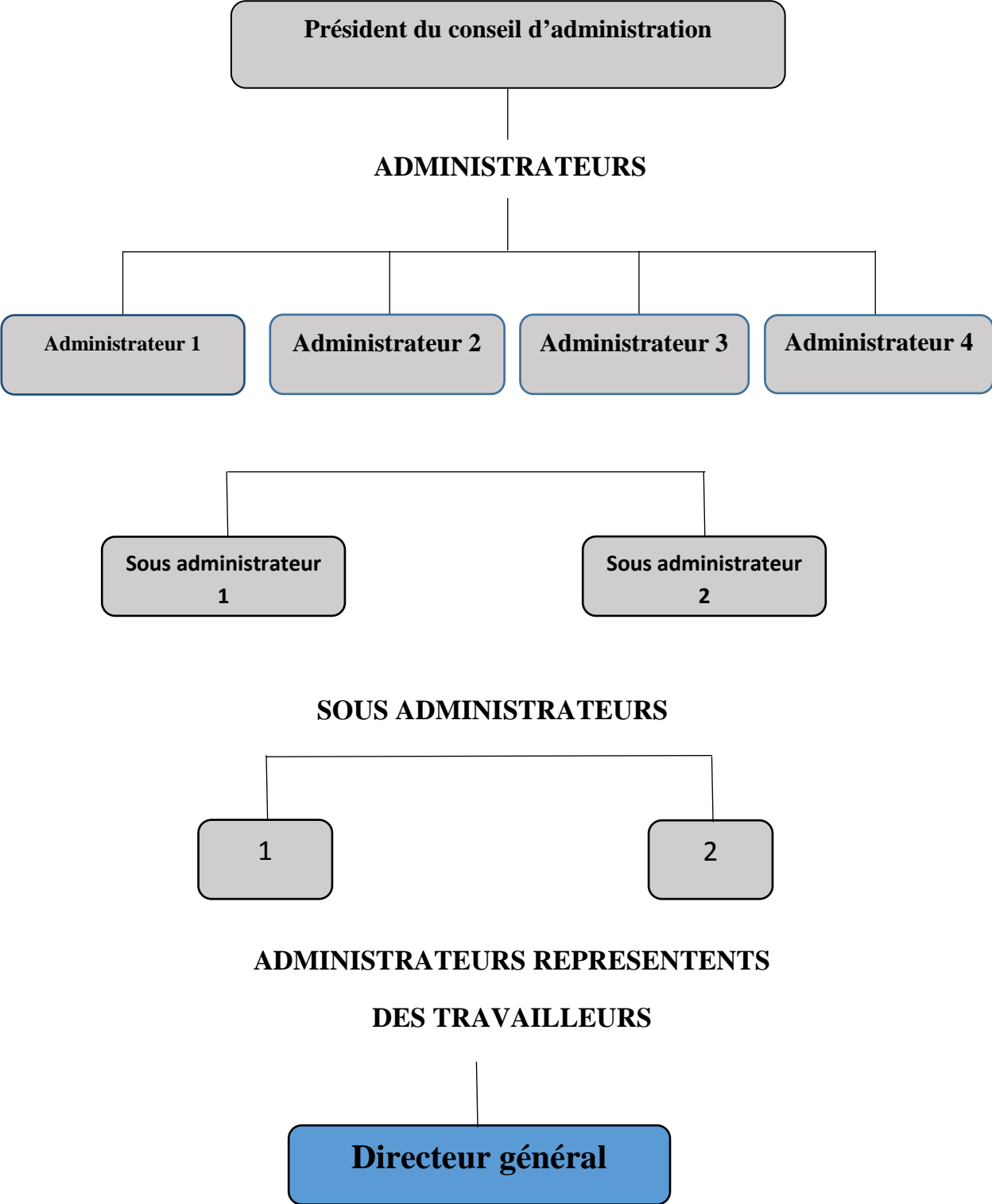
- Société d'Automatisation des Transactions Interbancaires et de Monétique « SATIM »
- Société de service et d'équipements de Sécurité « AMNAL »
- Institut de Formation Bancaire « IFB »
- Institut Algérien des Hautes Etudes Financières « IAHEF »
- Centre de pré-Compensation Interbancaire « C.P.I. »
- Société Interbancaire de Gestion et de Service Immobilier « SIGESIM »
- Société de Service Bancaires « SSB »

4. Autres sociétés :

- Société d'Investissement Hôtelière « SIH »
- Société de Promotion Immobilière « SOPRI EL BNAI »
- Fonds de Financement des start-up (Algerian Startup Fund)
- Société de capital investissement "ALGERIAN INVESTMENT FUND A.I.F" » à l'étranger
- Banque Algérienne du Commerce Extérieur «BACE »
- Banque du Maghreb Arabe pour l'investissement et le Commerce « BAGIC »
- Programme de Financement du Commerce Arabe « PFCA »
- Société Islamique pour le Développement du Secteur Privé « S .I.D.S.P »
- Society for worldwide Interbank Financial Telecommunication "SWIFT"
- Maghreb ArabTradingCompagny "MARTCO"(en cours de liquidation).

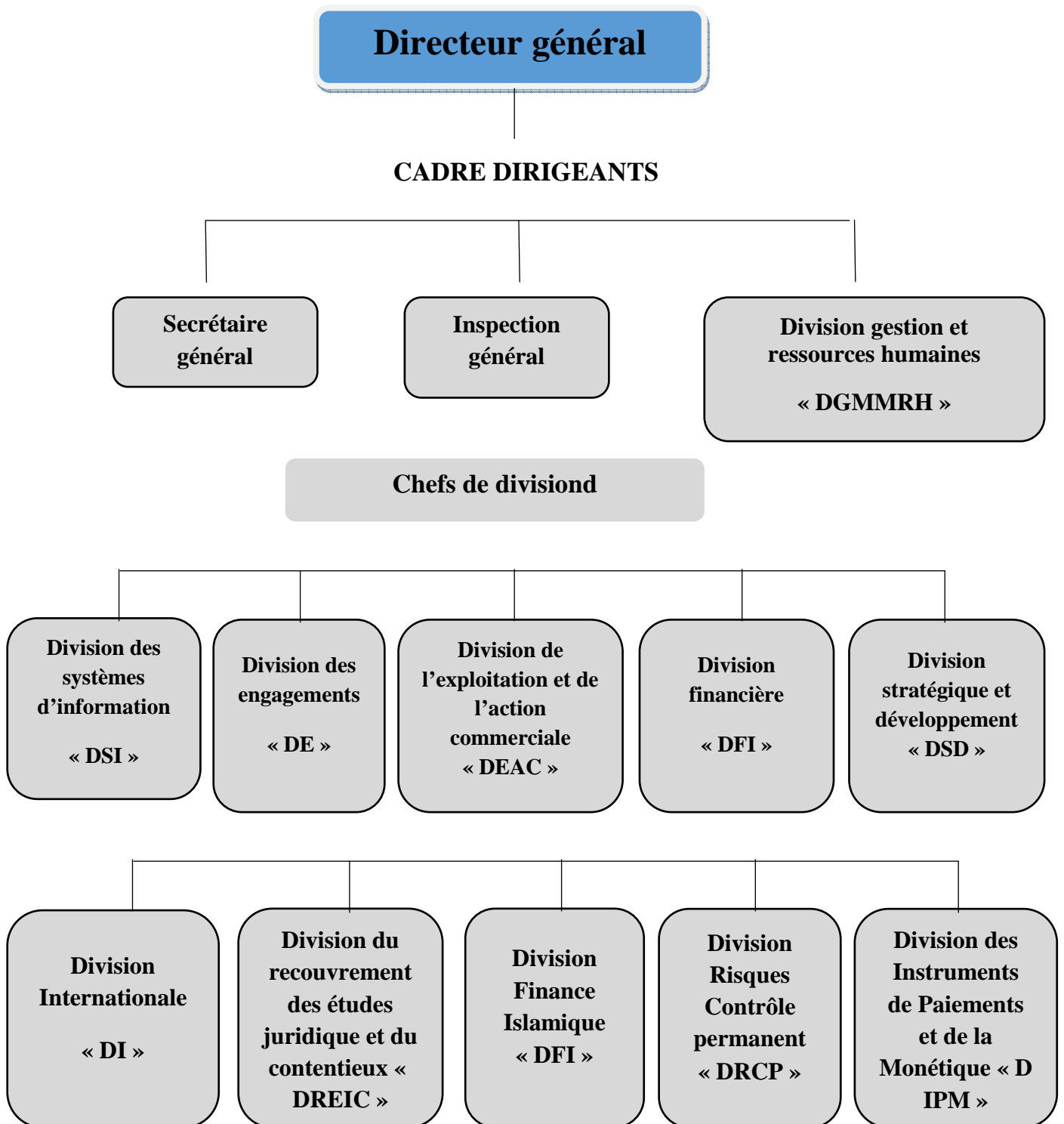
Figure N°04 : Gouvernance et organisation de la banque

Le conseil d'administration



Source : Document interne de BNA

Figure N°05 : Organigramme de la banque



Source : Document interne de BNA

Comité de banque

Le processus de management de la Direction Générale s'appuie, entre autres, sur les travaux des comités, ci-dessous :

- Comité Exécutif de la Direction Générale.
- Comité d'Audit
- Comité de crédit
- Comité de Trésorerie
- Comité de sécurité des systèmes d'informations (COSSI)
- Comité ad hoc, chargé de suivre les travaux d'assainissement des comptes de la banque et du fichier clientèle
- Comité chargé du suivi de la levée des réserves et de la prise en charge des recommandations formulées par les Commissaires aux Comptes et les audits externes
- Comité Central et des Comités Régionaux de Suivi des Engagements
- Comité chargé du projet de création d'une filiale BNA AFRIQUE/Bureau de présentation
- Comité Pédagogique
- Comité de Nomination Central
- Comité AD HOC, chargé d'instaurer un système de mesure et d'évaluation de la performance (objectifs et clés d'indicateurs de performances)
- Comité des élections et de recrutement central
- Comité central de financement islamique
- Commission d'acquisition de biens immobiliers et de location des locaux à usage professionnel (CABILUP)
- Commission d'inventaire de l'Entreprise

- Commission ADHOC centrale
- Commission de développement du réseau

Section 2 : Modalités de traitement des services bancaires à distance « BNA.net »

Dans cette section nous allons traiter les différentes modalités de traitement des services à distance « BNA.Net »

2-1- Développement du réseau

Dans le cadre de développement, la banque a ouvert quatre 04 nouvelles agences, sept 07 nouveaux espaces digitaux et à transféré quatre 04 autres agences vers de nouveau locaux dans le but d'améliorer les conditions du travail du personnel, et des conditions d'accueil de la clientèle.

2-2- Enrichissement de l'offre de produit et services

la banque a lancé en 2021, plusieurs nouveaux produits

- Le compte « epargne plus » ;
- La nouvelle solution de paiement WIMPAY-BNA ;
- Le nouveau service de notification des soldes de comptes « SMS Banking » ;
- La carte ELITE ;
- La demande de financement en ligne

Partenariat

La banque a signé en, 2021, un protocole d'accord « BNA-UGCAA» et d'une convention-cadre BNA/SONELGAZ portant sur le développement du paiement électronique ;

De plus, un protocole d'accord BNA/CNL a été signé, pour la mise en œuvre concertée d'un processus de mobilisation des crédits immobiliers accordés aux acquéreurs de logements dans le cadre du programme de Logements Promotionnels Aidés (LPA) ;

2-3- Développement de l'activité Islamique

En vue de consolider l'activité finance Islamique et de l'élargir sur le territoire nationale, la Banque a procédé à l'ouverture de la première agence dédiée exclusivement à cette activité (Hussein Dey « 635 ») et d'un Guichet finance Islamique au niveau de l'agence BAKIRA »340 ». Wilaya de Batna ;

Aussi, afin d'enrichir sa gamme de produits et services offerte à la clientèle, la Banque a lancé de nouveaux produits : Ijara et Ijara Akaria Mountahia Bitamilk et a mis en place des packs produits de la Finance islamique (DFI), et composé de trois (03) Directions Centrales, qui assurent le développement, la coordination, la supervision et le contrôle de cette activité au niveau de la Banque.

2-4- Classement international

La Banque Nationale d'Algérie (BNA) a été classé meilleure Banque en Algérie en 2021, et parmi les lauréats des banques africaines, par « GLOBAL FINANCE ».Le magazine a aussi précisé que la BNA est la Banque algérienne qui s'est distinguée par l'accroissement du nombre de ses clients et l'avancée significative dans le développement de la Banque à distance et de l'activité de Finance Islamique.

2-5- Filiales et participations

Dans le cadre de la diversification des instruments de financement des entreprises, la Banque Nationale d'Algérie (BNA) et la Banque Extérieure d'Algérie (BEA), ont créé la Société de Capital Investissement « ALGERIAN INVESTMENT FUND A.I.F) »destinée au financement des PME/PMI, dont le capital social s'élève à 11 milliards de Dinars.

2-6- Collecte des ressources

Les ressources clientèle enregistrent une évolution de 125 206 millions de Dinars (7,19%) durant l'exercice 2021, passant de 1 741 443 millions de Dinars à fin 2020 à 1 866 649 millions de Dinars au 31.12.2021.Cette évolution est due à la hausse des dépôts à terme de 108 907 millions de Dinars (11,77%) et des dépôts à vue de 16 299 millions de dinars (2,00%) .

2-7- Bancarisation

Le portefeuille clientèle est passé de 2 361 773 comptes, avec un flux positif de 73 448 comptes (3,11%). Cette performance est essentiellement due à l'évolution des comptes épargne classique (35 379 comptes) suivie des comptes chèques de 30 594 unités supplémentaires, et des comptes devises avec 13 414 unités.

2-8- Emplois clientèle :

L'encours des engagements clientèle passe de 2 117 885 millions de Dinars en 2020 à 1 439 863 millions de Dinars en 2021, en recul de 32,01% (-678 022 millions de Dinars), résultant de la diminution des crédits à moyens et long terme de 38,31%.

Cette baisse est conséquente à l'opération de rachat, par le Trésor public, des créances des Banques au titre des différents financements en syndication des programmes d'investissements des grandes entreprises publique

2-9- Activité de trésorerie

Au 31.12.2021, la Banque a enregistré un solde de trésorerie négatif de 640 565 millions de Dinars, contre un solde négatif de 26 796 millions de Dinars au 03 janvier 2021, en baisse de 613 769 millions de Dinars.

La situation des soldes moyens mensuels de la trésorerie de la Banque s'est distinguée par deux (02) phases différentes durant l'exercice 2021, comme le montre le graphique ci-dessous :

2-10- Activité internationale

En plus de l'instabilité du prix du pétrole enregistré en 2021, la conjoncture sanitaire difficile induite par la propagation de la Covid-19, a pesé sur l'environnement macro-économique de l'Algérie, induisant la prise en charge par les autorités publiques, d'une panoplie de mesures visant à préserver les réserves de change, et à sauvegarder la santé des citoyens.

Ainsi, le niveau des importations, s'est vu réduire, sauf sur les équipements médicaux, les produits sanitaires et agro-alimentaires de première nécessité et de large consommation.

Globalement, le volume des mouvements de flux avec l'extérieur a connu en 2021, une augmentation de 8187 millions de Dinars (1,82%) passant de 449 244 millions de Dinars en 2021. Cette évolution est due à l'effet conjugué de la hausse des rapatriements reçus en faveur de la clientèle de la banque et de la baisse des transferts vers l'étranger.

2-11- Activité monétique

Dans sa mutation vers l'être du digital et dans sa vision d'une modernisation persévérante, la banque continue d'accroître son offre de produits et de services toujours plus innovant, visant ainsi l'amélioration de la qualité de service et la conquête de nouvelles parts du marché.

2-11-1- Lancement de nouveaux produits

- **La nouvelle solution de paiement mobile WIMPAY-BNA** conçu en application basée sur le sans-contact en utilisant un smartphone et des codes à barres Intelligents « QR CODE », ainsi 4226 souscripteurs audit service ont été enregistrés en 2021 avec 2046 transactions dont 1849 virements et 197 paiements.
- **La carte ELITE.** En partenariat avec la filiale de la banque « AGLIC Assurance » avec deux types de cartes : ELITE AFFAIRE et ELITE PARTICULIER. Cette carte qui a les mêmes fonctionnalités d'une carte CIB classique, permet aussi de bénéficier de service et assistances médicale, de prévoyance et de conciergerie.
- **Le nouveau service de notification des soldes de comptes « SMS-Banking » ;**
- **L'ouverture de comptes à distance** à travers les canaux digitaux de la banque permettant ainsi, d'améliorer le niveau de bancarisation et de l'inclusion

financière. A ce titre, 1970 demandes de pré-ouvertures de comptes bancaires en ligne ont été enregistrées en 2021.

- **La demande de financement en ligne**, proposé gratuitement, permettant ainsi d'effectuer une simulation de crédit.

Cette année témoigne aussi de la signature d'une convention-cadre : BNA/SONELGAZ portant sur le développement du paiement électronique et d'un protocole d'accord BNA-UGCAA pour le développement du paiement électronique ;

2-12-Réseau d'exploitation :

L'exercice 2021 a été marqué par l'extension, le renforcement et la modernisation du réseau commercial à travers :

- L'ouverture de (04) quatre nouvelles agences : TiziOuzou « 580 », Telegh «870 » et Zribet El Oued « 713 » et Rouiba SNVI «639 » ;
- Le transfert de quatre (04) agences vers de nouveaux locaux : Halles « 610 », Sebdou « 528 », El Bayadh « 726 », et Bir El Ater « 486 ».
- L'aménagement de trois (03) trois agences : Saida « 724 », Bordj El Kiffane « 640 » et Mascara « 920 » et la réhabilitation de l'agence Aokas « 589 ».
- L'implantation et la mise en œuvre de neuf (09) nouveaux Distributeurs Automatique de Banque.
- Lancement de sept (07) espaces digitaux portant ainsi leur nombre à dix-neuf (19) espaces.

2-13- Activité Bancassurance :

L'activité Bancassurance a connu durant l'exercice 2021 une baisse en nombre de 5506 contrats, par rapport à 2020 (18 057 contrats), due essentiellement à la baisse des contrats d'assurance voyage (-75 %).

En outre, cette activité a enregistré un chiffre d'affaires global de plus de 1152 millions de DA, induisant plus de 172 millions de Dinars de commission de distribution pour la Banque, soit un taux de croissance de 31% comparé à la même

Finance islamique

L'exercice 2022 a été marqué par le lancement de nouveaux produits :

- La mourabaha Investissement, la Mourabaha Exploitation, le financement « ESSABIL » et la mourabaha équipements en ligne. Aussi, et en vue d'élargir cette activité sur le territoire national, la Banque a inauguré :
- Cinq (05) agences exclusivement dédiées à la Finance Islamique (Chlef ENDVP «261 », Ghriss « 919 » à Mostaganem, Ghardaia « 1211 », Tizi Ouzou « 1220 », El Bayadh « 1210 »), portant le nombre des agences dédiées à cette activité à six (06) agences.
- Un (01) guichet Islamique à Birkhadem « 633 »,
- Le transfère du guichet islamique de l'agence « Ghardaia 292 », vers l'agence «Ghardaia 291»

Le système d'information et système de paiement

Les actions réalisées se résument comme suit :

Le développement de différentes applications portant notamment sur :

- L'évaluation technique des offres du Global Banking (testée et validée).
- Le prélèvement des mensualités de remboursement détenues sur les clients domiciliés chez les "confrères" et le transfert des fichiers via le système de la télé compensation (en exploitation).
- La mise en exploitation de simulateurs conçus dans le cadre du lancement des nouveaux produits de la Banque.

- L'accès à distance à la plateforme BNA, au profit du client Djezzy, afin de renseigner le formulaire SEMAR pour une demande d'ouverture de crédit documentaire ; (la solution est en phase de déploiement).

Marketing et communication :

Le développement et le maintien de la qualité de la relation client et de l'image de marque constituent, aux yeux de la BNA, des conditions sine qua non pour le succès d'où l'importance de la communication continue à travers des plans de communication multicanale.

L'exercice en cours a connu la réalisation de campagnes publicitaires pour chaque nouveau produit lancé et la diffusion de deux (02) Spots Radio et de neuf (09) Spots Télévision. Aussi et via le canal digital, la Banque est activement présente sur les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, Instagram, YouTube), et à travers son site WEB.

La structure a réalisé, pour ce support 04 capsules vidéo, 12 plannings mensuels de publication des produits sur l'ensemble des réseaux sociaux en plus des publications relatives aux évènements, développement du réseau d'exploitation, lancement de nouveaux produits...

Cette année était marqué par :

- Le lancement d'un portail dédié à la Finance Islamique.
- L'habillage de dix (10) espaces digitaux, de deux (02) distributeurs automatiques de billets (DAB) et de dix-huit (18) agences, dont six (06) concernant la Finance Islamique.
- L'accompagnement et la couverture de plusieurs cérémonies de signature de conventions entre la BNA et ses partenaires économiques.
- La participation à plusieurs salons (Batimex de Annaba, ICT Maghreb, Batimatec, Salon EL DJAZAIR HEALTHCARE au Sénégal, la Foire Internationale d'Alger, Digitech au CIC, Expo-Finances, Setif Export 2022, E-

Commerce, de l'industrie et SITEV à la Safex, et des énergies renouvelables à Oran). De plus, la structure continue d'assurer la veille médias du secteur financier de la place, d'associer les services de la presse écrite et de la radio dans certains évènements.

Contrôle Interne :

L'activité de contrôle interne et les travaux y afférents, s'articule autour des deux modes de contrôle en vigueur à la banque, développés ci-après :

- **Contrôle périodique :** Dans le cadre de ses prérogatives, la Direction de l'Audit Interne a réalisé au cours de l'exercice 2022 plusieurs missions d'audit et de suivi auprès de certaines structures centrales, de Directions Régionales d'Exploitation (DRE) et d'agences.
- **Contrôle permanent :**

Les actions de contrôle permanent menées au terme de la période considérée ont porté sur les principales réalisations suivantes :

- L'automatisation du processus de contrôle permanent à travers la mise en place d'une plateforme unique accessible par les différentes structures de la Banque, chacune selon son domaine d'activité.
- L'élaboration des reportings de suivi des risques au titre du 4ème trimestre 2021 et des trois premiers trimestres de l'exercice 2022.
- Le suivi et la mise en œuvre des recommandations émises par les inspections régionales et des départements de contrôle, ainsi que l'audit interne.
- La formalisation de notes de sensibilisation à l'endroit des DRE, portant sur les aspects de risque et de prise en charge du contrôle de 1er niveau.

Organisation méthodes et procédures

Au cours de l'exercice 2022, la DOMP a élaboré et diffusé 301 textes organiques, dont 44 circulaires, 56 lettres circulaires et 201 notes.

- Ressources humaines :

- Au terme de l'exercice 2022, l'effectif de la banque a atteint 5851 collaborateurs, contre 5 385 employés à fin 2021, en hausse de 466 éléments.
- La croissance du nombre d'effectif indique l'importance des recrutements (589 agents) par rapport aux départs enregistrés en 2022 (123 agents).
- Ainsi, le personnel cadre s'est hissé au nombre de 4 118 agents en 2022, soit un taux d'encadrement de 70,38%, en hausse de 1,02 points par rapport à l'année 2021 (69,36%).

Formation :

La Banque a continué en 2022, sa politique de valorisation de ses ressources humaines.

Des actions de formation se sont poursuivies avec, pour objectif, le développement et le perfectionnement continu du personnel, la formation diplômante et l'accompagnement de la Banque dans ses projets de modernisation, de développement des systèmes de paiement et de la digitalisation.

L'effort de formation consenti en 2022, porte sur 4006 participations, en progression de 59,35% par rapport à l'année 2021.

Cette réalisation représente un taux d'investissement rapporté à la masse salariale de 2,49%, contre 2,08% en 2021.

Responsabilité sociétale :

Le développement économique ne se conçoit plus sans progrès environnemental et sociétal. En tant que Banque Responsable et Engagée, La Banque Nationale d'Algérie mène de nombreuses actions dans le cadre de ses activités RSE qui encouragent les transformations positives dans son environnement.

Certaines de ces actions relèvent du mécénat et d'autres du sponsoring.

De la solidarité au parrainage d'évènements à intérêt public, la banque s'intéresse à la formation, l'éducation, la recherche scientifique, la santé, le sport, la

culture, l'environnement, l'insertion professionnelle et aide à l'entrée dans la vie active, la création des start-up, la digitalisation

Section 03 : Présentation et analyse des résultats de l'étude

Dans cette section, nous allons présenter la méthode de travail réalisé dans cette enquête, en élaborant l'ensemble de questions à présenter au niveau de la BNA agence 581 de Tizi-ouzou, pour collecter et interpréter les résultats obtenus afin de confirmer ou infirmer les hypothèses proposées.

3.1. Présentation de la méthode de la recherche

3.1.1 Collecte des données

Au premier lieu, consiste à recueillir des informations essentielles, permettant également à analyser des données et informations qui concerne la nouvelle technologie financière de l'agence BNA 581 de Tizi-ouzou dans cette partie de notre travail, nous exposerons l'ensemble de questions en vue d'apporter des éléments de réponse à nos questions de recherche. Nous aurons à examiner successivement les points suivants, les concepts clefs et les variables à l'étude, le déroulement de l'enquête, le traitement et l'analyse des données. Et comme on était censé de rapprocher auprès de l'agence BNA où nos questions a été ensuite présenter à la directrice de l'agence qui a répondu aux questions incluses dans cette présente recherche.

3.1.2. Présentation de l'enquête

L'enquête est une méthode basée sur la recherche scientifique de collecte d'informations, portant sur l'ensemble de questions posées à l'adjointe directeur de l'agence 581 BNA de Tizi Ouzou.

Notre enquête a été menée durant la période de stage, pour but essentiel d'analyser l'impact des fintechs sur l'innovation bancaire et des technologies au sein de cette agence. La source d'informations que nous jugeons utile dans le cas de notre recherche est l'étude qualitative à travers un guide d'entretien.

3.1.3. Déroulement de l'entretien

Nous avons mené un guide d'entretien semi-directif avec la responsable de cette banque afin de nous donner certaine liberté pour poser certaines questions sur la base des besoins d'informations pertinentes de notre thème de mémoire. La durée des entretiens a varié entre 30 minute et une heure, dans laquelle nous allons mener des réponses précises et cohérentes

3.1.4. La structure de questionnaire

Les questions de notre enquête vise à recueillir des informations, permettant d'obtenir des réponses précis et cohérentes, il est nécessaire qu'il soit facile à comprendre, où nous avons utilisé différents types de questions à savoir : les questions ouverts, qui permettent à notre informatrice de nous répondre librement sur les questions posées. et des questions fermées qui offrent le choix de nous répondre entre un nombre limite de réponses, soit par « oui » ou par « non ».

3.1.5. Choix d'échantillon :

Les critères de choix de l'échantillon ont été effectuées d'une manière à ce que L'agence BNA 581 de Tizi Ouzou utilise la fintech et qu'elle est l'impact de cette nouvelle technologie sur cette banque.

- **Population de l'enquête :** Cette étape de l'enquête consiste à la présence de 14 questions auprès de la l'agence BNA de Tizi-Ouzou sur lesquelles on a passé au cours du mois de Juin 2024, on a essayé de ramasser le maximum d'information mais on a rencontré le problème de la non disposition à l'adjointe directeur de l'agence 581 BNA de Tizi Ouzou.de l'agence tous le temps, et ils nous ont suggéré de prolonger temps en temps nos rendez-vous, puisque l'adjointe directeur de l'agence c'est celle qu'elle on a pris en charge. Donc on n'a pas le choix et on a donné un délai de 1 mois pour recueillir les informations concernant notre partie pratique.
- **On a choisir dans cette échantillon 14** questions axées autour de questions suivants :

Question N°01 : Quelle est la stratégie de développement et de modernisation obtenue par la BNA ?

Réponse : *L'activité monétique de notre banque occupe une place particulière dans la stratégie de développement et de modernisation. Suite aux actions menées dans ce domaine ont permis, au plan qualitatif, le refinancement du volet sécurité ainsi que l'amélioration de la qualité des services offerts à la clientèle.*

Question N°02 : Quelles est l'objectif de l'adaptation de nouveau système d'information ?

Réponse : *L'Adaptation du système d'information à pour objectif d'assurer l'évolution du système d'information est nécessaire pour répondre aux besoins de la clientèle. et également à l'adaptation des systèmes de paiement, de compensation et de règlement aux besoins des usagers.*

Question N°03 : Quels sont les logiciels bancaires les plus développés sur lesquels repose BNA dans ses opérations.

Avec la concurrence des nouveaux entrants et le nouveau caractère du client, la BNA depuis 2010 même à nos jours, utilise un progiciel beaucoup plus développé « DELTA BANK » arrivé à la version 8, il permet de traiter un nombre important d'opérations, il est également un progiciel orienté client. Ce changement est nécessaire pour répondre aux besoins de la clientèle en temps réel et pouvoir leur proposer des produits et services adaptés à leurs besoins.

Question N°04 : Quelles sont les nouveaux moyens de paiement électroniques et mobiles utilisé par la BNA ?

Réponse : *Les moyen de payement électronique et mobiles utilisées dans la technologie financière sont : Les cartes interbancaires ; La carte CIB (carte CIB*

classique et carte CIB gold); La carte simple (Carte Affaires, carte affaires classiques, carte affaires classiques entreprises, carte affaires gold professionnels, carte affaire gold entreprises et la carte Elite)

Question N°05 : Est-ce que la Banque BNA à exposer à une certaines expériences de autres pays comme la fintech pour enrichir son secteur ?

Réponse : *Oui, ce colloque représentera déjà un débat entre les professionnels du secteur bancaire et financier algérien et doctorants et enseignants chercheurs qui dévoileront les enjeux et défis de la FINTECH en Algérie et on vient d'exposer certaines expériences des autres pays dans ce domaine. parceque la nécessité de la technologie dans l'activité bancaire contribue à enrichir les programmes et à améliorer les canaux de communication imposés par FinTech pour améliorer l'activité financière en ligne en Algérie.*

Question N°06 : Quelles sont les nouveaux moyens de paiement électroniques et mobiles utilisé par la BNA

Réponse : *Les moyen de payement électronique et mobiles utilisées dans la technologie financière sont : Les cartes interbancaires ; La carte CIB (carte CIB classique et carte CIB gold); La carte simple (Carte Affaires, carte affaires classiques, carte affaires classiques entreprises, carte affaires gold professionnels, carte affaire gold entreprises et la carte Elite)*

Question N°07 : Quel est l'impact engendré par l'introduction des finthechs sur le secteur bancaire de manière générale ?

Réponse 1 : *De nos jours, FinTech met l'accent sur les différents changements que ces nouvelles technologies engendrent à l'intérieur des PME et dans son environnement le plus proche. l'impact des NTIC arrivent massivement sous des formes différentes, internet, sites web, messagerie E-mail. La PME est ainsi*

bouleversée avec ces changements technologiques qui diffèrent énormément des autres types de développement qui concernaient principalement les processus de production (robotisation, automation des processus).

Question N°08 : Quel est l'impact de l'e-banking sur la relation banque/client

Réponse : *Avec l'introduction des NTIC, la relation banque/client est devenue l'axe majeur de cette différenciation. Ceci a obligé les banques à proposer des produits et services en complément aux services financiers initialement offerts, en proposant une gamme plus élargie et plus personnalisée de produits et services.*

Question N°09 : Quels sont les principaux leviers de la Fintech après le covid-19 ?

Réponse : *Dans cette période notre banque a été brusquée par la pandémie du COVID, sur tous les plans, notamment sur le plan économique. Néanmoins, cette même crise a ouvert le champ aux états, aussi bien qu'aux investisseurs d'innover et de trouver des solutions alternatives, leviers de rentabilité sans recourir aux déplacements et aux interactions humaines. Le digital et la dématérialisation, étant la réponse à cette problématique, qui a connu son essor lors de cette même période. Dont, on trouve les individus se sont tournés vers les réseaux sociaux, le e-commerce et le e-paiement, afin d'éviter les confrontations sociales.*

Question N°10 : La nouvelle transformation numérique nécessite-t-elle de nouvelles infrastructures et quelles sont les conséquences et l'impact sur l'émergence de cette transformation ?

Réponse : *La transformation digitale a des conséquences directes sur l'émergence de nouveaux produits financiers, tels que le mobile banking, le e-paiement, ou le crowdfundin. Ce sont des nouveaux moyens offert par le système de paiement rapide offert par la banque pour répondre aux besoins de ses client, ainsi que des plates formes d'identification numérique et d'échanges de donnée d'une manière pourraient*

faciliter l'accès aux services financiers et à l'amélioration du bien être des usagers, et pouvant également contribuer à améliorer les résultats du marché .

Question N°11 : Le cadre législatif et réglementaire permet-il la création et le développement de services financiers ?

Réponse : *Le cadre législatif et réglementaire de la banque a été spécifiquement élaboré pour créer et développer ces nouveaux services financiers, en cherchant toujours à garantir les droits des parties prenantes.*

Dans ce contexte, l'Algérie a pris d'importantes décisions en matière de développement technologique financier, 'autant plus que la situation sociale et économique actuelle incite à prendre les mesures nécessaires au développement économique basées sur l'encouragement de l'entrepreneuriat et l'amélioration du système financier pour attirer les investissements directs étrangers. De plus, nous constatons que la fintech présente de nombreux avantages, notamment en matière de financement de startups, de contrôle de l'inflation et de la valorisation des devises.

Question n°12 : Quel est l'impact engendré par l'introduction des finthechs sur l'innovation de la banque BNA en particulier ?

Réponse : *L'utilisation de cette nouvelle technologie d'information et de communication ont un impact sur les secteurs bancaires et financiers, et les transforment profondément. Ce constat a fait l'objet de plusieurs recherches scientifiques, afin de développer des services financiers à moindre coût et surtout facilement accessible ces innovations financières. La fintech est constamment utilisée par la BNA pour répondre aux demandes et pressions croissantes, permettant une meilleure circulation et un meilleur partage de l'information, ainsi que et pour qu'une banque puisse assurer la sécurité des fonds et des données personnelles de ses clients, car nous pouvons facilement accéder à ces innovations financières en lançant des campagnes de sensibilisation des clients que cette technologie assure la sécurité et la*

sûreté des services liés à l'investissement et à l'innovation, ce qui amène la banque à renforcer la sécurité quotidiennement.

Question n°13 : Selon vous, y a-t-il un changement au niveau de la BNA suite à l'apparition de la nouvelle technologie financière (fintech) ?

Réponse : *Le volume des investissements que nous constatons est faible par rapport à celui des autres pays du monde. Sa croissance est très lente car nos données nous montre que 70% des clients utilisent encore des méthodes plus traditionnelles. Bien que la banque fasse tout ce qui est en son pouvoir pour offrir le meilleur à ses clients, elle se trouve encore dans une phase de croissance lente, par ce que de nombreux algériennes ne sont pas conscients de la fintech et les avantages qu'elle peut offrir, car l'utilisation des services bancaires en ligne, des cartes de crédit et des alternatives aux cartes de crédit, telles que La carte ELITE et la nouvelle solution de paiement WIMPAY-BNA*

Question N°14 : Avez-vous, en tant que managers, lancé des applications mobiles pour stimuler les paiements numériques ?

Réponse : *Oui, notre banque elle a lancé des applications mobiles pour stimuler les paiements numériques, comme :*

Service de commerce électronique «e-Trade»

Application mobile en téléchargeant gratuitement l'application BN@tic sur le Play Store et l'App Store.

Effectuer des paiements à l'aide de codes de réponse rapide (QR-code),

Effectuer des virements pour les utilisateurs de « WIMPAY-BNA »,

Demander de l'argent à un autre utilisateur du service « WIMPAY-BNA »,

Résultat de la recherche

L'analyse des données montrant que 70% de client n'ont pas conscient à la nouvelle technologie financière. Ce dernier permet aux plus grand nombre de personnes d'accéder aux services bancaires et financiers d'une manière traditionnelle. Nous trouvons aussi que l'intégration dans la fintech est dans l'absence de l''expertise technique ce qui entraine le manque de sensibilisation et de compréhension.

La fintech en Algérie est en premier stade, cela peut rendre difficile pour la banque d'atteindre leur marché cible.

Selon les statistiques avélé au 31/12/2022, on a constaté que la population adulte qui possède un compte bancaire est seulement 30%, ce qui signifie que le taux de bancarisation en Algérie est faible.

A cet raison que la banque BNA offrent des solutions innovantes, telles que les applications mobiles de paiement, qui permettent aux utilisateurs de réaliser des transactions en temps réel et à moindre coût.

Le paiement mobile est également en train de prendre de l'ampleur en Algérie, avec l'essor des services tels que Slick-PAY.

Ces services permettent aux utilisateurs de transférer de l'argent à partir de leur téléphone portable, sans avoir besoin d'un compte bancaire.

Cela est particulièrement utile pour les personnes vivant dans des zones rurales ou isolées, où les services bancaires sont moins accessibles.

Conclusion

Nous concluons que, même si l'activité monétique occupe une place particulière dans la stratégie de développement et de modernisation de la Banque Nationale. Cependant, les nouvelles technologies (FinTech) sont toujours sur la voie de la croissance par rapport aux développements atteints par les pays du monde. Ainsi que ces expériences et offres en ligne restent très lentes pour les clients. Cela est dû au manque de sensibilisation de la plupart des Algériens, qui utilisent encore la technologie traditionnelle.

Cependant, malgré le renforcement et l'amélioration de la qualité des services fournis par la Fintech au secteur bancaire BNA. Ce dernier contribuera à améliorer l'efficacité de ces produits, l'expérience de ces clients ainsi que l'inclusion financière des banques.

Conclusion générale

Conclusion générale

L'objectif de ce travail de recherche s'est essentiellement centré sur « L'impact des Fintechs sur les innovations bancaires ».

Au terme de notre travail, nous avons constaté que les nouvelles technologies de l'information et de la communication est l'un des éléments qui peut influencer sur la performance et la compétitivité des banque et des institutions financières.

En effet, nous avons observé que les NTIC constituent l'un des facteurs sur lequel les dirigeants des entreprises se basent pour évaluer la performance de leur propre entreprise. Dont l'objectif global est de stimuler l'innovation Fintech et faire émerger de nouveaux acteurs pour encourager la compétitivité financière mondiale. Par ailleurs, les acteurs financiers traditionnels ont été soumis à une réglementation plus stricte, et doivent depuis, satisfaire à des exigences en capital et à des obligations de rapport plus rigoureuses, et pour contribuer à l'atténuation de risques et de promouvoir le développement au sain de marchés de services financiers numériques, comme ils doivent mettre en œuvre des mesures de protection dans l'objectif est de réduire le préjudice envers le marché financier numérique.

Les nouvelles entreprises de la Fintech (startups Fintech) ont pu ainsi profiter d'un environnement externe favorable pour se développer et innover afin de fournir à leurs clients des services financiers moins coûteux, plus transparents et plus personnalisés. Cet essor a aussi été alimenté par l'arrivée massive de capitaux dans les startups Fintech.

Dans ce contexte, ces derniers années, l'Algérie comme tous les pays se concentre sur la nouvelle technologie, dont la nouvelle Fintech a amenée un nouveau produit pour le système financier afin de faciliter les taches entre la banque et les clients.

Références bibliographique

1- Ouvrages.

1. DIATKINE S., Les fondements de la théorie bancaire : Des textes classiques aux débats contemporains, édition DUNOD, Paris 2002.
2. DOVOGIEN, Comptabilité et audit bancaire, édition DUNOD, 2ème édition, Paris, 2008.
3. GARSUAULT F. et PRIANI S. La banque fonctionnement et stratégie » édition ÉCONOMICA, Paris, 1997.
4. GEORGES Celce, L'entreprise et la banque, CLET édition banque Paris 1983.
5. PEYRARD J et PEYRARD M., Dictionnaire de finance, VUIBERT, 2ème édition, 2001.
6. Philippe MONNIER et Sandrine MAHIER-LEFRANÇOIS, Les techniques bancaires : Pratiques, application corrigées, édition DUNOD, Paris, 2008.

2- Thèse

7. IGUERGAZIZ Wassila, Evolution de la réglementation prudentielle et son impact sur la stabilité du système bancaire algérien, thèse Doctorat en Sciences Économiques, université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou, 2019.

3- Mémoires Master.

8. DIDIER JOËL KAMA N'Gbesso, Analyse comparative des déterminants macro-économiques du risque financier : un essai d'investigation empirique. Mémoire de Master, 2011.
9. OUAKED Lydia, OUAZAR Safia, Essai d'analyse des déterminants de l'efficacité bancaire, cas des banques Algériennes, Mémoire Master en Science Commerciale, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, 2017.
10. Talbi Yacine, Les FinTechs, mémoire de fin d'études en Master Monnaie Banque Finance Assurance, Faculté des sciences économiques et sociales, Université de Lille, 2019-2020.
11. Thomas STEINVILLE, LA FINTECH ET LES NOUVEAUX RAPPORTS DE FORCE SUR LE SECTEUR BANCAIRE ET FINANCIER, mémoire de

Master 2 Programme Grandes Ecoles Spécialité Innovation et Entrepreneuriat, Paris, 2019.

12. Thomas STEINVILLE, La finTech et les nouveaux rapports de force sur le secteur bancaire et financier, Mémoire Master 2 Programme Grandes Ecoles

13. Zair Lydia et Moussaoui Nora, Les déterminants de l'adoption de l'e-banking par le secteur bancaire Algérien : Cas de l'Agence BNA N°581 de Tizi-Ouzou, mémoire master en sciences économique, université Mouloud MAMMERI de Tizi-ouzou

4- Articles et documents.

14. ANNE BARBAT Marie-Layanis, Banque et innovation, Document conçu et réalisé par la direction Stratégie, Communication, Adhérents de la Fédération Bancaire Française, 2018, Paris

15. Brendan Miller, Why APIs Are the Future of Fintech Innovation

16. C. Binsights, The Fintech 250: The Most Promising Fintech Companies Of 2022

17. Chloé Vives, Fintechs et inclusion financière, gestion et management., Dumas, 2020-2021

18. Daniel, Elizabeth, The provision of electronic banking services in the UK and scandinavia, 2000.

19. ELHAJOUJI AMINE & HICHAM MESK , FINTECH et Industrie Bancaire : une revue de littérature, Revue du Contrôle de la Comptabilité et de l'Audit, Volume 7, N°04, Maroc, 2023,

20. FISHER I., 100% Money, New York Adelphi ; réédité in The Works of Irving Fisher, Vol 11.

21. Global Fintech Report 2020, PwC

22. Gosselin, Francis. « Un monde sans banques est-il possible ? », *Gestion*, vol. 42, no. 3, 2017

23. Lee and Shin (2018) Fintech : Echosystème, business models, investissement decisions and challenges » *Business horizons*

24. NIMROD Anta E. PAYNE et Mohamed TRAORE, Fintech, Définition, enjeux et encadrement par les banques centrales, COFEB - Direction de la Recherche et des Partenariats, LES PRECIS DU COFEB (Centre Ouest Africain de Formation et d'Études Bancaires - N°21 - Avril 2022
25. SADKI Safwane & BEKKAOUI Abdelmalek. Article sur « l'impact de l'innovation technologique et son effet sur le secteur bancaire », Faculté des sciences juridiques économiques et sociales de Oujda, V4, Maroc,
26. The Impact of Blockchain Technology on Finance: A Catalyst for Change Michael Casey, Jonah Crane, Gary Gensler, Simon Johnson, Neha Narula 16 July 2018

5- Sites internet :

27. Elise Brecy, « Origine et évolution des fintechs depuis 1866 », article publié le 06/11/2020 sur site : www.linkedin.com
28. HUBERT DE VAUPLANE, Les FinTech et la réglementation bancaire et financière, revue Banque & Stratégie n° 339 septembre 2015 op.cit, p34.
29. Jean-Michel Pailhon, L'impact des FinTechs sur le secteur bancaire, Quels sont les impacts des FinTechs sur le secteur bancaire ? Passage en revue des dernières innovations et de ces nouveaux acteurs, 28 juin 2017 sur le : <https://www.unow.fr/blog/le-coin-des-experts/impact-fintech-banque>
30. MARIE-FRANÇOISE Delaite, Les fonds propre bancaire au cœur de la crise financière (en ligne).monde en développement avril 2012, n°160, pp117-132 disponible sur [https://www.cairn.info /revue –monde-en développement 2012-4-page117htm](https://www.cairn.info /revue -monde-en developpement 2012-4-page117htm).
31. OLIVIER DOULIERY, (Washington) Des responsables de la banque centrale américaine (Fed) jugent nécessaire de réguler le secteur des cryptomonnaies, qui comporte des risques au même titre que le secteur financier classique, mis en lumière par la chute du géant des cryptomonnaies FTX. sur le site : <https://www.lapresse.ca/affaires>.

Table des matières

Table des matières

Remerciements

Dédicaces

Sommaire

Liste des tableaux

Liste des figures

Introduction générale 09

Chapitre I : Cadre conceptuel et théorique des Fintechs et l'innovation bancaire

Introduction du chapitre.....	13
Section 1 : Définition des notions de base sur la fintech et innovation bancaire ...	13
1- Définition des Fintechs	13
2- Banque et innovation bancaire	16
2-1- Définition de la banque.	17
2-2- Les fonction de la banque.....	17
2-3- Le rôle de la banque dans l'économie.....	20
3- L'innovation bancaire.....	22
3-1- Définition de l'innovation	22
3-2- Relation Fintechs et innovation.....	23
Section 2 : Émergence des Fintechs en 1972 et les étapes des fintechs depuis 1866.....	24
1- L'émergence des Fintechs	24
2- Évolution des FinTechs	25
2-1- Étape 1 : de 1866 à 1987 : Passage de l'analogique au digital	25
2-2- Étape 2 : L'ère des services financiers digitaux entre 1987 à 2008	26
2-3- A partir de 2008 jusqu'à nos jours	28
3- La Fintech entre crises et résilience.....	29
Section 3 : Les différents technologies utilisées dans les FinTeches	31
1- Le Big data	31
2- La biométrie	31

3- La technologie des registres distribués.....	32
4- Le cloud computing	32
5- L'intelligence artificielle	32
6- Le machine learning	32
7- Les «interfaces de programmation applicatives» ou Application Programming Interface (API)	33
8-La blockchain	33
Conclusion	34

Chapitre II : La relation Fintechs et banques

Introduction	36
Section 1: L'écosystème des Fintechs	36
1- Définition de l'écosystème.	36
2- Les acteurs des FinTechs.....	37
3- Les services proposés par les Fintechs	39
3-1- Produits proposés par les Fintechs.	39
3-1-1- Service paiement	39
3-1-2- Service prêt et Financement.....	40
3-1-3- Service assurance/insurtech.	40
3-1-4- Service blockchain et cryptomonnaie	41
3-1-5- Service gestion des investissements	42
3-2- Quelques exemples de services des Fintechs	43
4- Impact des Fintechsur les banques	46
4-1- L'impact des nouvelles technologies sur la gestion des ressources humaines.	47
4-2- L'impact de l'e-banking sur la relation banque/client	47
4-3- L'impact des FinTechs sur le paiement	48
Section 2 : L'évolution de l'activité bancaire face aux Fintechs.....	49
1- Les canaux de distribution bancaire	49
2- La distribution multi canal.....	50
3- Évolution des services bancaires	50

3-1- Les cartes bancaires.....	50
3-1-1- Type de carte bancaire	51
3-2- Technologie de la carte à puce	52
3-3- L'e-paiement	54
3-4- Le-banking	54
4- Le défi du digital pour les banques traditionnelles.....	54
5- Démocratisation de l'accès aux services bancaires en ligne	55
6- De nouvelles formes de financement aux particuliers et aux entreprises	55
Section 3 : Les risques et la réglementation prudentiel	58
1- Les risques associés aux fintechs	58
1-1- Risques opérationnels	58
1-2- Risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme (BC/FT)	58
1-3- Risques de crédit	59
1-4- Risques de non-conformité aux textes réglementaires	60
1-5- Risques de liquidité et de marché	60
2- Les règles prudentielles.	61
2-1- Définition de la réglementation prudentielle.....	61
2-2- Les différents types de la réglementation	61
2-3- Le rôle de la régulation financière	62
2-4- Les objectifs de la réglementation prudentielle.	64
2-4-1- Les objectifs de la réglementation prudentielle	64
2-5- L'apparition de la Regtech	64
Conclusion	65

Chapitre III : L'impact des fintechs sur l'innovation bancaire et des technologies au sein de BNA 581 TIZI OUZOU

Introduction.....	68
Section 1 : Présentation de la banque nationale d'Algérie	69
1- Présentation de la banque nationale d'Algérie BNA TIZI OUZOU	69
2- Mission de la banque	69

3- Historique de la banque nationale d’Algérie BNA.....	71
4- Les services de l’e-banking de la BNA	71
4-1- Le Pack « NET » : C’est un service à distance qui est mis à la disposition des	71
4-2- Le Pack « NET+ » : Le pack « NET+ » comporte les services du pack « NET »...	71
5- Les conditions d’adhésion aux services à distance « BNA.net »	72
5-1- Selon les conditions d’adhésion	72
6- Organisation de la BNA	72
6-1- Les agences principales elles ont pour mission.....	73
6-2- Agence de catégorie A et B.....	73
6-3- Agences de catégorie C.....	73
7- Objectifs de la BNA	73
8- Filiales et participations en Algérie.....	74
Section 2 : Modalités de traitement des services bancaires à distance « BNA.net ».....	79
2-1- Développement du réseau	79
2-2- Enrichissement de l’offre de produit et services	79
2-3- Développement de l’activité Islamique.....	80
2-4- Classement international	80
2-5- Filiales et participations	80
2-6- Collecte des ressources.....	80
2-7- Bancarisation	81
2-8- Emplois clientèle	81
2-9- Activité de trésorerie	81
2-10- Activité internationale	81
2-11- Activité monétique	82
2-11-1- Lancement de nouveaux produits	82
2-12-Réseau d’exploitation	83
2-13- Activité Bancassurance	83
Section 3 : Présentation et analyse des résultats de l’étude	88
3.1. Présentation de la méthode de la recherche	88
3.1.1 Collecte des données.....	88
3.1.2. Présentation de l’enquête	88

Table des matières

3.1.3. Déroulement de l'entretien	89
3.1.4. La structure de questionnaire	89
3.1.5. Choix d'échantillon	89
Résultat de la recherche	95
Conclusion	96
Conclusion générale.....	98
Références bibliographiques.....	100
Table des matières.....	104

Résumé

Ce travail de recherche est visé essentiellement sur « L'impact des Fintechs sur les innovations bancaires». Nous avons constaté que les nouvelles technologies de l'information et de la communication est l'un des éléments qui peut influencer sur la performance et la compétitivité des banque et des institutions financières.

Outre, nous avons observé que les NTIC constituent l'un des facteurs sur lequel les dirigeants des entreprises se basent pour évaluer la performance de leur propre entreprise. Dont l'objectif global est de stimuler l'innovation Fintech et faire émerger de nouveaux acteurs pour encourager la compétitivité financière mondiale.

Nous finalisons que les nouvelles technologies (FinTech) au niveau de l'agence BNA N°581 est toujours sur la voie de la croissance par rapport aux développements atteints par les pays du monde. Ainsi que ces expériences et offres en ligne restent très lentes pour les clients. Cela est dû au manque de sensibilisation de la plupart des Algériens, qui utilisent encore la technologie traditionnelle malgré le renforcement et l'amélioration de la qualité des services fournis par la Fintech au secteur bancaire BNA.

Mots clés : Fintechs, technologie financière, émergence, innovation bancaire, inclusion financière, nouvelles technologies,